

Séance plénière du jeudi 17 mars 2008

(la séance est ouverte à 17h00)

2008/3

- 1 -

Membre du Gouvernement présent

Est au banc du Gouvernement :

Monsieur Cheikh Tidiane GADIO, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères.

- 2 -

Ouverture de la séance

MONSIEUR LE PRESIDENT

Mesdames,
Messieurs,
La séance est ouverte.

Nos collègues :

MAMOUR CISSE

Issaga LY

Ndiawar WADE

Aïssatou MBODJ

Aminata DIALLO

Khadidiatou SY

Fatou DIOUF, s'excusent de ne pouvoir assister à cette séance.

S'il n'y a pas d'observations, nos collègues sont excusés.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi n° 15/2008 autorisant le Président de la République à ratifier la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) adoptée à Dakar le 14 mars 2008.

La parole est à notre collègue Tafsir THIOYE, Rapporteur de la Commission des Affaires Etrangères, de l'Union africaine et des Sénégalais de l'Extérieur.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Ministre,
Mes Chers Collègues,

La Commission des Affaires étrangères, de l'Union africaine et des Sénégalais de l'Extérieur s'est réunie le **jeudi** 27 mars 2008, sous la présidence de Monsieur Bocar Sadikh KANE, Vice- Président de ladite Commission, pour examiner le projet de loi autorisant Monsieur le Président de la République à ratifier la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique, adoptée à Dakar, le 14 mars 2008.

Le Gouvernement était représenté par Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères entouré de ses proches collaborateurs.

Ouvrant les débats, Monsieur le Président Bocar Sadikh KANE a souhaité la bienvenue à Monsieur le Ministre d'Etat et à ses collaborateurs et lui a adressé ses félicitations et celles de l'Assemblée nationale pour son action à la tête du Ministère des Affaires étrangères, avant de lui donner la parole.

Prenant la parole, Monsieur le Ministre d'Etat a remercié le Président ainsi que les honorables députés pour les mots aimables tenus à son endroit.

Abordant l'exposé des motifs du texte, Monsieur le Ministre d'Etat a rappelé que le 11^e Sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, tenu à Dakar les 13 et 14 mars 2008, a adopté une nouvelle Charte qui remplace celle de 1972 et qui n'a été ratifiée que par 23 Etats sur les 57 Etats que comptent l'Organisation.

Cette Charte, selon Monsieur le Ministre d'Etat, a pour but d'adapter l'O.C.I. à l'évolution et aux exigences actuelles de l'environnement international.

Elle a entre autres objectifs :

- La défense et la Protection d'une véritable image de l'Islam, la lutte contre la diffamation de l'Islam, l'instauration d'un dialogue entre les civilisations et religions ;
- l'amélioration et la consolidation des liens de fraternité et de solidarité, ainsi que le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres ;
- la participation active des Etats membres au processus mondial de prise de décision dans les domaines politiques, économique et social, afin de garantir leurs intérêts communs ;
- le soutien au peuple palestinien pour lui donner les moyens d'exercer son droit à l'autodétermination et de créer son Etat souverain, avec pour Capitale Al-Qods Al Charif ;
- la coopération des Etats membres dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations, le crime organisé, le trafic illicite des drogues, la corruption, le blanchiment d'argent et la traite des êtres humains.

Selon Monsieur le Ministre d'Etat, la nouvelle Charte a réaffirmé avec force plusieurs principes dont celui du respect du droit à l'autodétermination et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats membres. Elle permet à l'OCI de disposer actuellement de 11 organes, parmi lesquels il y a le Sommet islamique, le Conseil des Ministres des Affaires étrangères, les Comités permanents, le Comité exécutif, la Cour islamique de justice, la Commission indépendante permanente des Droits de l'Homme, le Secrétariat général et un organe nouveau qui est le Comité des Représentants permanents, à l'image de celui de l'Union africaine.

Actuellement, en dehors des 57 Etats membres, tout autre Etat qui souhaite adhérer à l'Organisation doit être membre des Nations Unies, compter dans sa population une majorité de musulmans et être accepté par consensus par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

Selon toujours, Monsieur le Ministre Etat, l'octroi de la qualité d'observateur d'un pays membre des Nations unies ou d'une organisation internationale est décidé par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères par consensus et sur la base de critères agréés par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères.

Pour terminer, Monsieur le Ministre d'Etat a informé vos Commissaires que la Charte est ouverte à la signature et à la ratification des Etats membres selon les procédures constitutionnelles respectives et a souhaité que, compte tenu du rôle important que joue le Sénégal au sein de l'OCI et du fait que cette Charte a été adoptée à Dakar, notre pays devrait être le premier, sinon parmi les premiers à la ratifier.

Reprenant la parole après l'exposé de Monsieur le Ministre d'Etat, Monsieur le Président Bocar Sadikh Kane a félicité Monsieur le Ministre d'Etat pour son exposé avant d'ouvrir les débats.

Prenant la parole, vos Commissaires ont adressé leurs vives félicitations à Monsieur le Ministre d'Etat ainsi qu'à ses collaborateurs pour l'immense travail accompli à la tête du Ministère des Affaires étrangères, les nombreux résultats positifs engrangés et les efforts consentis qui ont abouti à l'éclatant succès qu'a connu le 11^e sommet de l'OCI.

Ils ont aussi demandé à Monsieur le Ministre d'Etat de bien vouloir transmettre leurs félicitations à Monsieur le Président de la République pour le rayonnement de notre pays au plan international ; ce qui nous a permis d'organiser avec succès, une deuxième fois le Sommet.

Ils ont aussi remercié Monsieur le Ministre d'Etat pour son esprit d'ouverture qui s'est manifesté à travers l'intégration de toutes les institutions dont le Parlement, dans la Commission nationale d'organisation de ce Sommet.

Ils ont en outre salué et souligné certains aspects qui ont attiré leur attention et qui font que le Sommet de Dakar fera date dans l'histoire de la Ummah mais aussi de notre jeune Nation. C'est ainsi qu'ils ont parlé de :

- la mobilisation des populations et de leurs prières ;
- des bienfaits du Sommet surtout sur le plan des retombées pour notre pays et son économie, en termes d'amélioration de la mobilité urbaine et de perspectives pour le tourisme qui est un secteur essentiel de notre économie ;
- des défis relevés de la participation, de l'organisation, de la sécurité qui font la fierté de tout un peuple.

- du succès éclatant de la médiation entre le Soudan et le Tchad qui renforce notre diplomatie ;
- des changements apportés sur la Charte ;
- la qualité des sorties médiatiques de Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères ;
- des chantiers ouverts par l'O.C.I. surtout dans le domaine de la paix, de la réduction de la pauvreté, du partage du savoir dans la Ummah qui devraient participer de manière considérable à améliorer les conditions de vie des populations de la Ummah ;

Aussi, vos Commissaires n'ont pas manqué de soulever quelques préoccupations et de faire des suggestions pour une meilleure compréhension et pour mieux aider notre pays à connaître un succès éclatant dans l'exercice de son mandat à la tête de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Ainsi vos commissaires se sont préoccupés :

- Des raisons qui justifient le changement apporté sur les conditions d'adhésion à l'Organisation Islamique ;
- de la nouvelle disposition qui intègre le consensus des ministres des affaires étrangères comme condition pour l'acceptation d'un pays comme membre ou observateur ;
- la vulgarisation de la Charte au sein des populations.

En plus des préoccupations, vos commissaires ont fait des suggestions et apporté des contributions qui devraient permettre à notre pays de réussir son mandat et à l'O.C.I. de jouer pleinement son rôle dans l'évolution du monde actuel. Ces suggestions tournent autour de :

- la vulgarisation de la Charte au sein des populations pour une meilleure compréhension de l'action de l'Organisation ;
- de l'obligation de résultat du mandat du Sénégal ;
- des efforts à fournir pour le pari de la ratification qui sera un élément important de la réussite du mandat du Sénégal ;
- des efforts à fournir et des actions à mener pour que les records déjà battus lors de l'organisation se reflètent sur les défis diplomatiques, économiques, culturels, scientifiques, géopolitiques, de promotion de la Femme, de la Jeunesse, de réduction de la pauvreté auxquels le monde fait face.

A la suite de vos Commissaires, Monsieur le président Bocar Sadikh Kane a invité Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires étrangères à apporter des réponses à leurs préoccupations.

Reprenant la parole, Monsieur le Ministre d'Etat a remercié Dieu le Tout Puissant qui a accepté les prières des Sénégalais et qui a fait de ce sommet un succès éclatant.

Il a tenu à manifester sa reconnaissance et celle des populations sénégalaises à Dieu pour les défis relevés surtout sur le plan sécuritaire et a, par la même occasion, adressé ses félicitations à tous ceux qui, de près ou de loin, y ont participé et principalement le ministère de l'Intérieur et celui des Forces Armées qui font la fierté de notre pays. Il a tenu à dire que cette réussite est certes le fait d'acteurs, mais doublé de l'intervention divine.

En outre, Monsieur le Ministre d'Etat a tenu à remercier et féliciter Monsieur le Président de la République, son Excellence Maître Abdoulaye Wade et à travers lui tout le peuple sénégalais pour les efforts consentis, les prières formulées et les privations subies pour la réussite du Sommet.

Abordant la question du bilan du Sommet, Monsieur le Ministre d'Etat dira qu'il faut se limiter aux propos du Secrétaire général de l'O.C.I qui, fort de ses trente ans de services au sein de cette Organisation, a qualifié le Sommet de Dakar comme celui qui a battu tous les records de participation de Chefs d'Etat, d'Etats membres (tous les 57 Etats **membres et les cinq Etats observateurs** étaient présents à Dakar). Monsieur le Ministre d'Etat dira que même au niveau des cinq Etats observateurs, trois ont été représentés par des Chefs d'Etat.

Selon toujours Monsieur le Ministre d'Etat, ce Sommet fait la fierté du Sénégal tout comme celui de 1991 **qu'il refuse de comparer à celui de 2008 ; les deux sommets étant organisés par le même Etat du Sénégal même si, affirme-t'il, on s'est adossé sur l'expérience de 1991.**

Pour illustrer ces propos, Monsieur le Ministre d'Etat a présenté un tableau comparatif qui renforce les thèses de Monsieur le Secrétaire Général de l'O.C.I. sur la réussite de ce Sommet.

Ainsi, Monsieur le Ministre d'Etat a comparé en guise d'exemple : le sommet de 1997 qui a enregistré la participation de 24 Chefs d'Etat sur 57, 04 Vice-Présidents, 06 Premiers Ministres ;

Putrajaya (**Malaisie**) 2003 : 25 Chefs d'Etat, 02 Vice-présidents, 06 Premiers Ministres ;

Dakar 2008 : 32 Chefs d'Etat, 03 Chefs de Gouvernements, 05 Vice-présidents, 02 Présidents de Sénat ; 03 Premiers Ministres, 03 Vice Premiers Ministres.

Il a tenu à rendre hommage aux anciens diplomates sénégalais qui ont fait un travail remarquable et qu'il surnomme « *les diplomates en retrait et non à la retraite* », qui ont fait preuve d'un patriotisme remarquable.

Il a aussi fait siennes, les félicitations de vos Commissaires à l'endroit de ses collaborateurs et a tenu à magnifier les efforts qu'ils ont consentis de jour comme de nuit pour la réussite de ce Sommet.

Il a par ailleurs invité les parlementaires à engager avec le Gouvernement **un débat sur des thèmes aussi importants qui n'ont pas fait l'objet de discussion approfondies comme la question des femmes, des droits humains et de la bonne gouvernance** qui sont d'une extrême importance et qui devraient renforcer l'OCl. A travers cela le Sénégal, avec le respect que la communauté internationale lui voue, pourrait être un leader incontesté dans ce domaine.

Il n'a pas manqué de rappeler que le **Président de la République, son excellence Maître Abdoulaye WADE** a annoncé que son mandat sera accès sur deux thèmes majeurs que sont la paix (Paix dans la Ummah et entre la Ummah et le reste du monde) et le développement (le Nouveau Partenariat Economique et la lutte contre la pauvreté, notamment pour le groupe Afrique).

Il a tenu aussi à se féliciter de l'Accord de paix signés entre le Soudan et le Tchad et qui pourraient pacifier cette zone de l'Afrique s'ils sont respectés comme l'a fait remarquer Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies.

Il a terminé en réitérant ses remerciements à **l'endroit de tout le monde et particulièrement du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et du Ministre d'Etat, Ministre des Forces armées** ainsi qu'aux pays amis qui ont pu assurer la sécurité lors de ce Sommet.

Satisfaits des réponses de Monsieur le Ministre d'Etat, vos Commissaires ont adopté à l'unanimité, le projet de loi n° 15/2008 et vous demandent d'en faire autant, si cela ne soulève aucune objection majeure de votre part. Vos Commissaires ont par la suite demandé qu'une *Résolution portant Félicitations au Chef de l'Etat, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, au Gouvernement, au peuple sénégalais, au Groupe Africain de l'OIC et à tous les autres peuples membres de la Ummah Islamique* soit proposée à l'Assemblée.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Monsieur le Ministre d'Etat, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je crois que le rapport, en règle générale, est très fidèle. Je voudrais faire quelques observations de forme et, avec votre accord, suggérer que mes Collaborateurs puissent proposer des reformulations de certains passages tout en traduisant plus fidèlement l'esprit.

Page 2 : deuxième ligne, si mes souvenirs sont bons, on est le jeudi 27 et non le mercredi 27. Cela prouve que le rapporteur a tellement travaillé qu'il est surmené. Donc, aujourd'hui, on est le jeudi 27.

C'est le jour du conseil des Ministres. Donc, c'est facile pour nous de ne pas l'oublier. Ensuite, à la page 6, quatre ligne savant la fin du 3^e paragraphe : sur les records de participation des Chefs d'Etats membres, il est dit : « tous les 57 Etats membres étaient présents à Dakar ». Les 57 Etats membres et les 5 Etats d'observateurs étaient présents, mais on n'a pas précisé le Chefs d'Etat et le nombre d'observateurs.

On peut mettre : tous les 57 Etats membres étaient présent à Dakar, ainsi que tous les 5 Etats observateurs et refermer la parenthèse pour ensuite préciser que parmi les 5 Etats observateurs, 3 ont été représentés par des Chefs d'Etats. Le paragraphe suivant pose un problème de fond dans la formulation : ce que j'avais souhaité exprimer, c'est le refus de notre Gouvernement de comparer les deux sommets, celui de 1991 et celui de 2008 sous un angle négatif ou du genre « nous avons mieux fait qu'eux ».

Nous avons refusé cette démarche et j'ai dit que les deux sommets étaient organisés par le Sénégal, par notre pays et que nous étions fiers que notre pays l'ait accueilli deux fois. Donc, nous ne pouvions pas être dans une dynamique comparative, qui montrerait que l'autre sommet n'avait pas réussi tel ou tel aspect et que celui-ci l'a réussi.

J'ai ajouté que notre sommet a bénéficié de l'expérience du premier qui ne s'était adossé sur aucune expérience quant à lui.

Donc, c'est autour de cela que je souhaite une formulation et qu'on ne dise pas : c'est parce qu'on a organisé le sommet de 1991 qu'on a aussi organisé le sommet de 2008.

C'est un argument à la limite contradictoire, le fait qu'un pays organise le sommet deux fois. Mais, ce n'est pas une première dans l'histoire de l'OCI, le Maroc bat tous les records en ayant organisé trois sommets de l'OCI. Le Sénégal en a organisé deux et un pays frère comme l'Iran a organisé le sommet de 1997 et est candidat pour organiser celui de 2014.

C'est une tradition dans l'OCI que des pays membres qui ont déjà organisé le sommet proposent de nouveau leur candidature. J'ai pas dit que c'est parce que qu'on avait organisé le sommet de 1991 qu'on nous l'a encore donné. Je pourrais peut être, dans les débats, revenir sur les raisons qui ont fait qu'on nous a attribué ce sommet pour une deuxième fois.

Dans le paragraphe suivant, il est dit que «le *Ministre d'Etat a comparé le sommet de 1997 qui a enregistré la participation de 24 Chefs d'Etat sur 57* », je n'ai pas donné de ratio, parce que je ne suis pas certain qu'en 1997 l'OCI ait 57 Etats membres, il y a eu des adhésions par la suite. Mais, on pourra vous donner le nombre exact des pays membres en 1997.

A la ligne suivante Poutrajaya, on peut corriger l'orthographe, c'est un J et non un Z. Page 7, deuxième paragraphe, troisième ligne : « inviter les parlementaires à engager avec le Gouvernement un débat sur des

thèmes aussi important qui n'ont pas pu être abordés comme la question des femmes », en réalité j'avais dit que des thèmes aussi importants que la question des femmes, des droits humains, de la bonne gouvernance sont abordées, mentionnées dans la charte de l'OCI mais, nous n'avons pas eu le temps d'approfondir ces thèmes et nous suggérons, pendant la présidence triennale de l'OCI par le Sénégal, que notre pays puisse contribuer à ce que la Ummah approfondisse la réflexion sur la question des femmes, qui est une question importante ainsi que celle de la bonne gouvernance et des droits humains.

Il faudra trouver une formulation qui rende un peu plus précise la suggestion que nous avons faite. Paragraphe 3, là aussi ce sont des questions de forme, mais cela rend difficile la compréhension : « Il n'a pas manqué de rappeler les trois défis qu'il faut relever qui tourne autour de la paix dans la Ummah et entre la Ummah et le reste du monde avec la question palestinienne », cela ne rend pas compte de ce que j'avais dit, c'est-à-dire que le Président Abdoulaye WADE a annoncé clairement que son mandat sera axé sur deux thèmes majeurs : la paix et le développement.

La paix dans la Ummah fait référence à la paix au Soudan, au Darfour, en Somalie, par exemple et la paix entre la Ummah et le reste du monde au conflit Israël-Palestine notamment. Ensuite, vient le thème du nouveau partenariat économique dans la Ummah et de la lutte contre la pauvreté.

Bien sûr, la question de la Palestine est une question constante dans toutes les démarches de la Ummah parce que l'OCI a été créée à cause précisément de la question Palestinienne.

Là aussi, il faut trouver une autre formulation ; sinon, mes collaborateurs peuvent en proposer une.

Paragraphe suivant : le Ministre d'Etat a tenu aussi à se féliciter des accords signés, il faut préciser l'accord de paix signé entre le Soudan et le Tchad.

« Il a réitéré ses remerciements à l'endroit de tout le monde », je pense que l'on peut trouver une expression plus adéquate qui ressortirait les félicitations que nous avons adressées à tous les cadres des forces de sécurité de notre pays, à tous les hommes de troupes et particulièrement au Ministre d'Etat, Ministre des Forces Armées et au Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur pour l'excellent travail qu'ils ont accompli sur le plan de la sécurité. Par contre l'autre bout de phrase, je pense qu'il faut le changer complètement : « la sécurité a été assurée par le Sénégal ».

Des pays amis ont pu aider en matière de logistique ou d'autres aspects mais la sécurité a été entièrement assurée par notre pays, alors le passage qui dit : « et aux pays amis qui ont pu assurer la sécurité de ce sommet », il faut l'enlever complètement, parce que cela ne traduit pas la réalité, la sécurité était entièrement entre les mains des forces de sécurité sénégalaise et les pays amis ont juste aidé dans la logistique. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.
Chers collègues avez-vous des observations à faire sur le rapport ?
Nos collègues :

Abdou Latif GUEYE
Abdou SANE
Amadou DIENG souhaitent intervenir.
Je donne la parole à notre collègue Abdou Latif GUEYE.

MONSIEUR ABDOU LATIF GUEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

J'ai juste besoin de l'éclairage de Monsieur le Ministre, là où nous citons en particulier les ministères de l'Intérieur et des Forces Armées, il me semble que d'autres Ministères ont joué des rôles extrêmement importants dans le succès de ce sommet tels que les ministères de la Santé, des Transports aériens. Il est bon que nous puissions singulariser un ou trois ministères.

Je suggère que nous trouvions un endroit, au nom de l'Assemblée Nationale, pour souligner comme l'a fait le communiqué du Conseil des Ministres, le rôle joué par les départements qui se sont réellement impliqués et qui ont reçu les félicitations du Président de la République. La deuxième chose, à la page 4, là où nous énumérons les sentiers ouverts par l'OCI, à la deuxième ligne, sur le partage du savoir, je pense que le rapporteur a ciblé les deux panels qui ont fait un peu l'originalité de ce Sommet.

Il y avait le partage du savoir mais aussi le nouveau partenariat économique, il faudrait trouver une formule pour le faire ressortir. Je m'associe aux corrections et suggestions qui ont été faites par Monsieur le Ministre.

Je voudrais aussi souligner une question de forme à la page 5, avant dernier paragraphe « le Ministre des Affaires étrangères a apporté » si je n'ai pas oublié mes leçons de grammaire « a apporté », devrait être revu ». Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je donne la parole à notre collègue Abdou SANE.

MONSIEUR ABDOU SANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre d'Etat,

Chers collègues,

Pour cette plénière, tout de suite, j'ai écouté le rapporteur, ce que je n'ai pas compris c'est que, lorsque nous nous sommes réunis en commission ce matin c'était pour examiner 3 projets de loi pour le même Ministère donc en premier lieu, on a discuté du projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la charte de l'Organisation de la Conférence Islamique adopté à Dakar le 14 mars, en deuxième et troisième lieu on a d'abord adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement du Royaume d'Espagne sur la coopération en matière de lutte contre la criminalité signé à Dakar le 5 décembre 2006, on a enfin adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Convention entre le Gouvernement de la République du Sénégal et le Gouvernement du Royaume d'Espagne sur la Coopération dans le domaine de la prévention de l'émigration des mineurs sénégalais non accompagné, leur protection, leur rapatriement, leur réinsertion signé à Dakar le 05 décembre 2006.

Quand on regarde ce qui nous a été présenté dans le rapport, la plénière n'aura qu'à examiner un des rapports ; or, c'est le même Ministère. J'avais compris que le rapport devrait retracer l'ensemble des trois pour que ce soit un seul travail, autrement dit ce qui est présenté comme rapport ne s'intéresse qu'à la seule loi pour l'OCI, on n'a pas parlé des deux autres projets de loi, donc, je ne sais pas s'il y a un rapport pour les deux autres ou bien si on devait faire le tout, c'est ce que je ne savais pas. Je vous remercie, cher collègue.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

Je donne la parole à notre collègue Amadou DIENG.

MONSIEUR AMADOU DIENG

Monsieur le Président, je vous remercie. En fait, je voudrais prendre la parole après avoir remarqué les corrections ou constaté qu'il y a quand même un manque de fidélité dans les propos qui ont été tenus ou les idées qui ont été développées et cela nous met un peu mal à l'aise. Tout en félicitant le rapporteur, je voudrais simplement suggérer qu'une nouvelle mouture du rapport soit présentée aux députés que nous sommes. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

Monsieur le Rapporteur, vous avez la parole.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Par rapport aux observations qui ont été faites par Monsieur le Ministre d'Etat, je prends acte. Mais, je tiens à préciser que sur bien des questions des collègues, j'ai essayé de traduire fidèlement ce qui a été dit en commission. Concernant surtout les Ministères qui ont été cités, je c'est l'aspect sécuritaire qui a été développé tout simplement qui pose problème, il n'y a pas autre chose les autres ministères.

Donc, on a tout simplement parlé de l'aspect sécuritaire et les deux ministères qui sont intervenus, dans ce cadre, sont les Forces armées et l'Intérieur.

Maintenant, par rapport aux autres observations, je prends acte et on va essayer de les intégrer. Mais, quant à vouloir présenter une autre mouture, je pense que c'est trop dire, et c'est même nous manquer de respect, vu tout le travail que nous avons eu à faire. Les gens sont restés là depuis ce matin pour faire ce rapport, alors si on vient ici pour demander qu'on présente une nouvelle mouture, c'est manquer de respect aux gens et je ne pourrais pas l'accepter.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

Monsieur le Ministre d'Etat, avez-vous des observations à faire ? Non !

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.

Je pense qu'il y a lieu simplement lieu de rappeler à notre collègue SANE que nous avons trois rapports différents qu'on va examiner successivement.

Je pense que sous réserve des différents amendements qui ont été faits et qui ont été notés, on peut considérer le rapport comme adopté.

Cher collègue Amadou DIENG, vous voulez reprendre la parole ? Oui !
Vous avez la parole.

MONSIEUR AMADOU DIENG

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, ma remarque de tout à l'heure me semble assez appropriée et cela ne traduit pas du tout un manque de respect à l'égard de mon Collègue qui a bien voulu nous présenter ce travail qui est d'une importance notoire.

Mais, il faut reconnaître que ces documents-là sont importants, c'est-à-dire, nous devons avoir quelque chose de cohérent qui puisse traduire fidèlement tout ce qui a été dit et qui correspond exactement à la pensée de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères.

C'est une remarque, cela ne signifie pas que le travail est mauvais. Non !
Le travail est peut-être fait mais il y a quelque chose qui manque. Et, je suggère effectivement qu'on nous fasse une autre mouture du rapport.
Ce n'est pas un manque de respect.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Monsieur le Rapporteur, avez-vous des observations à faire ?

Non !

Monsieur le Ministre d'Etat, avez-vous des observations à faire ?
Vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT

Monsieur le Président, j'ignore si je peux me prononcer sur les échanges entre parlementaires, mais en ce qui nous concerne nous estimons que le rapport a été fidèle à nos propos sur l'essentiel et le seul problème de fond que nous avons souligné, c'est la question de la sécurité. Des pays amis et partenaires ont contribué sur les questions de logistiques, mais la performance à 100 % dans le domaine de la sécurité, doit revenir au Sénégal, aux Forces de sécurité de notre pays. C'est pour cela d'ailleurs que j'ai présenté des félicitations appuyées à tous les cadres et agents des Ministères chargés de la sécurité, et aux Ministres d'Etat eux-mêmes qui ont coordonné cette action avec bien entendu les chefs d'Etat Major, les Officiers supérieurs et autres.

Les autres observations franchement, relèvent de la forme. La question du ratio, du nombre des pays membres de l'OCI, par exemple, comparés aux 27 pays qui ont participé au sommet de 97, est une simple question de chiffres, de précision que nous pourrions vous donner assez rapidement. La question de l'approfondissement des thèmes importants qui ont été consignés dans la Charte, et dont on n'a pas pu débattre, c'est-à-dire, la question des femmes, la question de la bonne gouvernance, je l'ai mentionné en passant. Mais encore une fois, ce sont des questions de forme, des suggestions qu'on pourrait même vous faire a posteriori. Pour l'essentiel, la seule question de fond que nous avons soulevée celle de la sécurité. Si nos propos gênent, on peut les retirer, parce que cela ne touche pas au fond et nous estimons que le rapport, en ce qui concerne nos informations, nos échanges avec la commission est assez fidèle. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.

La parole est à notre collègue Bocar Sadikh KANE, Vice-président de la Commission des Affaires Etrangères, de l'Union africaine et des sénégalais de l'Extérieur.

MONSIEUR BOCAR SADIKH KANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, j'ai demandé la parole pour féliciter et remercier notre rapporteur, l'honorable député Tafsir THIOYE. Il faut que vous sachiez les conditions dans lesquelles nous avons travaillé ce matin. Ce sont des conditions extrêmement difficiles et la fourchette de temps que nous avons pour le faire était très limitée.

Donc, lui seul il s'est battu. D'ailleurs, moi, en tant que Président et l'ensemble des membres de la commission, c'est dans la salle que nous avons pris connaissance de ce rapport-là. C'est dire que c'est un collègue brave qui a fait un travail excellent. Je pense que nous devons le féliciter au lieu de demander qu'on remette en cause le rapport.

Il arrive, très souvent, que des collègues interviennent pour demander la remise en cause d'un rapport. Je demande à ces collègues-là de prendre une fois la décision de se mettre à la place des rapporteurs et de nous produire des rapports. Il est facile de critiquer, mais produire un rapport, c'est une autre chose. Donc, je demande aux collègues d'être beaucoup plus indulgents, surtout quand les rapports sont produits dans des conditions que nous savons.

Je vous remercie.

- 3 -

Discussion Générale

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Président pour toutes ces précisions.

Donc, on peut considérer le rapport comme adopté sous réserve des réaménagements à y apporter.

La discussion générale est ouverte sur les conclusions de la commission.

Quels sont ceux qui souhaitent prendre la parole ?

Voici la liste des intervenants :

MBaye NIANG
Ndèye Fatou TOURE
Mously DIAKHATE
Aliou AÏDARA SYLLA
Ndèye Bakhaw NDIONGUE
Abdou Khadim GUEYE
Néné Marème KANE
El hadji Famara SENGHOR
Ahmed FALL
Oumar NDOYE
Sékou SAMBOU
Abdou Latif GUEYE
Abdou SANE
Aïssata COULIBALY
Doudou WADE

La liste des orateurs est close.
La parole est à notre collègue MBaye NIANG.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président.
(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue NDEYE FATOU TOURE.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,

J'avoue que je suis un peu perplexe, parce que depuis six heures de temps nous sommes dans cette salle à attendre, nous avons été convoqués à 17 heures, moi depuis 11 heures, je suis dans l'hémicycle, on n'est pas venu m'expliquer pourquoi je devais attendre et je dois le déplorer.

Monsieur le Ministre d'Etat, au terme des articles 8 et 20 de la nouvelle charte je suppose, car nous n'avons pas reçu la précédente, le Sommet islamique se réunit tous les trois ans et la préparation de son ordre du jour et toutes les dispositions requises pour sa convocation sont assurées par le Conseil des Ministres des Affaires étrangères avec l'assistance du Secrétariat général, c'est très clair ce que dit l'article 20. C'est le secrétariat général en fait qui organise, qui prépare les sessions du sommet islamique, qui est l'organe délibérant le plus important de l'OCI et qui est avisé par le conseil des Ministres en étroite collaboration avec le pays organisateur.

C'est vous dire que ce sommet n'est pas un sommet extraordinaire par rapport aux autres sommets dans l'ordonnancement de l'OCI. Il a été essentiellement organisé par le secrétariat général sous la direction du conseil des ministres. Alors les Sénégalais se posent une question : vraiment, que représentait l'ANOCI ? Qu'a fait réellement l'ANOCI, l'Agence pour l'Organisation de la Conférence Islamique dans ce sommet ? Quel est le mérite par rapport à l'organisation statutairement prévue par cette charte mais également par la charte précédente ? Je

pense avoir compris que l'ANOCI est une agence gouvernementale interne qui a été créée pour gérer les fonds mis à la disposition du pays hôte, du pays organisateur qui travaille en étroite collaboration avec le conseil des ministres et le secrétariat général pour l'organisation du sommet.

Si le sommet avait été organisé en Arabie Saoudite, l'Arabie Saoudite aurait utilisé elle-même ses moyens. Elle n'aurait certainement pas reçu d'un pays comme le Koweït des fonds, pour l'organisation, elle n'a pas besoin du Fonds Koweïtien, je pense que tout le monde peut être d'accord là-dessus. Donc, si on nous a donné du fonds, c'était pour nous appuyer et j'ai compris que l'ANOCI était là pour gérer ces fonds.

Donc, l'ANOCI devait être à l'Assemblée Nationale aujourd'hui, à vos côtés. L'ANOCI, c'est l'ANOCI, nous voulons d'abord l'ANOCI. Puisque vous êtes le Ministre des Affaires étrangères, si je ne m'abuse, vous êtes aujourd'hui dans le conseil des ministres de l'OCI, vous êtes un organe fondamental de l'OCI. Et, c'est vous qui avez en charge l'organisation du sommet. L'ANOCI a fait croire aujourd'hui au peuple sénégalais qu'il a organisé le sommet.

Et, je passe à une question. Je suis désolée, Monsieur le Ministre, mais c'est à vous que je pose cette question, puisque le Gouvernement est indivisible.

Je voudrais savoir quelle est la vision que le Gouvernement du Sénégal a du partenariat avec les Etats membres de l'OCI, car le peuple est à genoux aujourd'hui. Le peuple a souffert pendant 3 ans.

Le peuple a faim et est confronté à une crise alimentaire et énergétique, alors qu'il a reçu les Etats les plus riches au monde, les mieux dotés en ressources énergétiques. Quelle est la vision du partenariat entre les Etats membres de l'OCI ? Et, quelle est la décision politique majeure qui a été prise à l'issue de ce sommet ? Je pose la question, parce l'adoption de cette charte, je ne la considère pas comme une décision majeure, politique et quand je dis politique je me fonde sur les dispositions de la charte et de celle précédente, car le sommet prend des décisions politiques. C'est cela le rôle du sommet. Le rôle du sommet c'est de prendre des décisions politiques. Il y a d'ailleurs une disposition de l'actuelle charte qui le dit.

Il y a un article qui en dispose expressément : le sommet prend des décisions politiques et donne des conseils pour toute autre chose. Quelle est la décision politique qui a été prise à Dakar ?

Alors parlant de cette vision et de ce partenariat, si l'on part du constat que cela fait trois ans que le peuple souffre, que nos finances publiques souffrent et que j'entends dire d'ailleurs qu'il n'y a que 15 milliards qui auraient été utilisés pour l'organisation de ce sommet en terme de budget de fonctionnement de l'ANOCI, le député que je suis, qui a commencé à voter depuis le mois de septembre une loi de finances rectificative qui vient s'ajouter à la loi de finance initiale

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue. Votre temps de parole est épuisé.
Je rappelle à nos collègues, les dispositions de l'article 54 de notre Règlement intérieur qui interdit formellement de mettre en service les téléphones portables. Encore une fois, chers collègues, veuillez fermer vos portables avant d'entrer dans l'hémicycle.

La parole est à notre collègue MOUSLY DIAKHATE.

MADAME MOUSLY DIAKHATE

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame, Messieurs les Collaborateurs du Ministre,
Honorables Députés,
(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.
La parole est à notre Collègue Aliou Aïdara SYLLA.

MONSIEUR ALIOU AÏDARA SYLLA

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

La parole est à notre collègue Ndèye Bakhaw NDIONGUE.

MADAME NDEYE BAKHAW NDIONGUE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre,
Mes chers collègues,

Je voudrais d'abord féliciter le Ministre d'Etat, du succès éclatant de ce sommet, ensuite féliciter tous ses collaborateurs, et surtout le Président de la République qui a été élu brillamment à la tête de ce sommet.

Monsieur le Ministre d'Etat, je voudrais vraiment demander à certain de nos collègues d'éviter les amalgames. Il faut éviter de créer des problèmes là où ils n'existent pas. Il n'y a aucun problème entre le Ministère des Affaires étrangères et l'Agence ANOCI.

Il ne faut pas qu'on en crée ici, qu'on nous parle de l'ANOCI. Dans le texte nous n'avons pas parlé d'ANOCI, nous avons parlé de la ratification de la charte de l'organisation de la conférence islamique adoptée à Dakar. Je pense qu'il faut se féliciter de tout ce qui s'est passé durant le sommet. Il y a eu un succès, des retombées... **(Passage en wolof)**... voir tout ce qui s'est passé : la mise en place des infrastructures, le volet économique, le Président a été élu, tout ce que nous devons faire en tant que Sénégalais, c'est être debout comme un seul homme et essayer de soutenir le Président de la République pour qu'il réussisse son mandat... **(Passage en Wolof)**... c'est le Sénégal qui va réussir.

Je pense qu'on a parlé de pays les plus pauvres de pays les plus riches mais en écoutant le Président de la République, il a fait une plaidoirie. Tout le pays, le monde entier... **(Passage en Wolof)**... tout ce qu'il a dit, tout ce que nous venons de dire, on l'a débattu là-bas. Nous n'étions pas membre des commissions, mais moi, j'ai assisté en tant que député, je n'ai pas assisté en tant que député de la coalition sopi, j'ai reçu une invitation venant de l'Assemblée Nationale, nous avons participé même si nous étions sous les tentes, nous avons participé comme les gens qui étaient dans la salle.

Je pense que, Monsieur le Ministre d'Etat,... **(Passage en Wolof)**... depuis plusieurs années vous êtes en train d'abattre un travail extraordinaire. Le Ministère des Affaires Etrangères est à féliciter, le Gouvernement sénégalais est à féliciter, soyez notre interprète auprès du Président pour le féliciter et lui dire que nous sommes tous derrière lui pour la réussite de son mandat.

.Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.

La parole est à notre collègue Abdou Khadim GUEYE.

MONSIEUR ABDOU KHADIM GUEYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Je voudrais faire un peu de rappel. Je pense que Monsieur le Ministre d'Etat est mieux placé pour le faire, mais je veux rappeler en fait que l'organisation de la Conférence Islamique se fait sur deux volets comme ce fut le cas au Sénégal.

Il y a l'organisation matérielle et logistique d'une part et l'organisation administrative et diplomatique d'autre part, que les hauts fonctionnaires qui sont là pourront peut-être mieux formuler. Ce deuxième aspect que j'ai appelé organisation administrative et diplomatique, à mon avis concernait beaucoup plus le Ministre d'Etat que l'Organisation matérielle et logistique.

L'organisation matérielle et logistique d'une manière générale a suscité beaucoup de débats, particulièrement en ce qui concerne les investissements. Nous devons considérer ces investissements qui sont faits comme une opportunité, c'est-à-dire que l'OCI est une opportunité qui a permis d'aller plus vite dans la réalisation de ces infrastructures mais tout le monde doit accepter que OCI ou pas nous avons besoin de telles infrastructures et que grâce à l'OCI, grâce à la coopération la solidarité entre les pays islamiques, nous avons pu aller beaucoup plus vite dans leur réalisation. Voilà ce qu'il faut tirer de l'organisation matérielle de ces infrastructures qui ont été faites. Maintenant le débat qui consiste à dire que cela a été bien ou mal fait, cela a coûté plus que cela aurait dû coûter, c'est une autre chose. Mais, nous devons tous nous réjouir de l'opportunité que nous a offerte l'OCI pour accélérer la mise en place de ces infrastructures qui est un pas très important dans la modernisation de la capitale sénégalaise.

Maintenant, en ce qui concerne l'organisation diplomatique et administrative, je crois que tout le monde aujourd'hui doit accepter que le Sénégal a très bien réussi son sommet sur ce plan. Nous avons enregistré, comme on l'a souligné, une participation record des pays, à un très haut niveau, dans une organisation parfaite, dans le domaine de la sécurité, de l'hébergement, de l'accueil.

Qu'est-ce que l'on pouvait attendre de plus d'une organisation qui regroupe au moins une représentation de trente trois pour cent (33%) de la population mondiale ? Ce n'était pas une organisation de l'Afrique de l'Ouest ou même de l'Unité Africaine mais de plus de 33% de la population mondiale. C'est très important.

S'agissant de l'OCI elle-même, il faut que les gens se rappellent que cette instance a été mise en place pour aider le peuple Palestinien qui partageait avec nous les valeurs islamiques mais aussi les valeurs d'ordre spatial et géographique, etc.

Au moment où Israël était appuyé par les pays occidentaux, les pays islamiques se sentant offensés se sont regroupés pour soutenir la cause palestinienne. Donc, l'OCI n'est pas en fait une structure chargée de réglementer la pratique de l'Islam, l'OCI est à l'origine une structure chargée de lutter pour le peuple Palestinien.

Maintenant, elle essaie d'une part de faire en sorte que la paix règne dans le monde, que les pays du monde entier puissent dialoguer entre eux et d'autre part de faire en sorte que le développement des pays qui sont membres de l'OCI puisse s'accélérer. C'est comme cela qu'il faut voir l'OCI et non comme une structure chargée de réglementer la pratique de l'Islam. Quand l'OCI se réunit, ce n'est pas le pèlerinage. Les gens ne sont venus ni en pèlerinage ni pour faire des pratiques religieuses, ils sont venus pour des objectifs bien précis de solidarité, de développement économique, de lutte contre la pauvreté, de lutte pour la paix mondiale, de défense de l'Islam contre ceux qui s'adonnent à des pratiques totalement contraires à la religion, à toute religion d'ailleurs, (comme le terrorisme par exemple).

Je crois que c'est ainsi qu'il faut les voir les choses, mais si nous voyons en tout cas l'OCI comme une structure qui oblige les gens à prier à l'heure, à jeûner, nous nous trompons complètement. Ce n'est pas cela l'OCI, il faut le comprendre.

Une fois que nous comprenons cela maintenant, il devient plus facile de pouvoir évaluer si oui ou non l'OCI tenu au Sénégal s'est bien passé. Je vous félicite, Monsieur le Ministre et avec vous tous vos collaborateurs. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

La parole est à notre collègue Néné Marième KANE.

MADAME NENE MARIEME KANE

Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères,
Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre,
Je vous salue.

Monsieur le Ministre, je suis montée à cette tribune pour vous féliciter, essentiellement vous, le Président de la République et l'équipe qui a organisé ce Sommet qui a eu tant de succès.

Avant la tenue du Sommet, beaucoup d'encre a coulé certes, mais la fin a été heureuse et tout, dans l'œuvre du Président de la République, est à saluer. Tout à l'heure un des collègues a parlé de la vision du Président de la République concernant le volet économique. En fait, les fonds destinés à la solidarité dans le monde islamique n'ont jamais existé ailleurs. Ce sont des fonds qui s'élèvent à des milliards de dollars. Cela ne s'est jamais produit auparavant dans l'histoire de l'OCI. Sur le plan économique, c'est quelque chose qui révèle l'intention du Président de la République d'oeuvrer pour le succès de l'OCI.

Il y a le succès diplomatique qui n'est pas occulté et qui est un élément majeur de ce sommet. Nous sommes des Africains, le sommet s'est tenu en Afrique et il n'était pas évident de réunir les Présidents Tchadien et Soudanais pour parvenir à un accord devant tous les gens qui compte quand même dans le gotha diplomatique international. C'est encore un autre succès du Président de la République et c'est à saluer. Si j'ai pris la parole, c'est juste pour vous féliciter et vous encourager et pour dire au Président qu'il a les dispositions pour réussir dans la résolution du problème palestinien, nous avons beaucoup de chose en commun avec la Palestine, nous sommes un peuple qui vit en bonne harmonie avec les catholiques, avec les païens, avec d'autres religions.

Donc, je ne vois pas pourquoi le Président de République ne réussirait pas à rassembler ce peuple si meurtri par la guerre et qui aujourd'hui a besoin de son aide. Et, je suis sûre que, avec nos prières et notre accompagnement, le Président de la République y parviendra. Mon autre souci concerne certaines femmes du monde islamique. C'est vrai que nous n'avons pas le même vécu quotidien mais, ce sont des sœurs en islam et nous aurions souhaité, en tant que femme, qu'elles jouissent de l'air de la modernité comme leurs sœurs d'ailleurs. Elles appartiennent à des pays souverains et le Président de la République n'est pas habilité à changer des choses mais, il peut améliorer en conseillant, en revoyant le sort des femmes dans les pays islamiques.

Mon troisième souci, ce sont les enfants. L'OCI nous donne beaucoup d'espoir dans la coopération Inter-Etats. Nous connaissons la situation de l'enfance dans notre pays, notamment celle des « talibés ». Et, quand on dit « **talibés** », cela a une connotation religieuse, cela rappelle l'islam.

Je pense que, avec l'opportunité que nous avons de présider l'OCI, il serait bon de mettre l'accent sur l'amélioration du sort de ces enfants de la rue, des « **talibés** » en particulier.

Monsieur le Ministre d'Etat, félicitation à vous et au Président de la République ! L'autre intérêt de ce sommet est le fait que les rues de Dakar sont embellies et qu'elles n'ont pas été emportées par les hôtes, donc elles sont restées au Sénégal, cela nous appartient et c'est encore un autre succès. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.

La parole est à notre collègue El hadji Famara SENGHOR.

MONSIEUR EL HADJI FAMARA SENGHOR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames, Messieurs les collaborateurs du Ministre,
Chers collègues,

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue Ahmed FALL.

MONSIEUR AHMED FALL

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,

(Intervention en Wolof)

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue Oumar NDOYE.

MONSIEUR OUMAR NDOYE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Chers collègues,

J'ai un constat, un regret et deux questions à soumettre à votre attention. Je voudrais que vous soyez notre témoin auprès du Président de la République pour le remercier et le féliciter, Monsieur le Ministre d'Etat. Je n'oublie pas de vous associer à ces félicitations, vous et votre équipe.

Je ne connais pas tous vos collaborateurs, mais j'en connais quelques uns avec qui j'ai travaillé lors de quelques missions à l'étranger et j'ai vu effectivement que c'étaient des agents très performants, travailleurs, rigoureux et très professionnels à l'image de votre DAGE.

Pour en venir à mon constat d'abord, Monsieur le Ministre d'Etat, les habitants de Yoff, Ngor, Ouakam sont contents. Quand nous regardons ces ponts, ces toboggans, ces passages souterrains, nous constatons qu'on a gagné en temps pour venir au centre ville travailler et en productivité. Dakar vous remercie et remercie le Président de la République, tout est fluide aujourd'hui.

Et, j'étais même en train de me demander à quand un 3^e Sommet, Monsieur le Ministre d'Etat ? Est-ce qu'il va falloir attendre encore 17 ans ? Je proposerais d'ailleurs que ce 3^e Sommet soit organisé dans une autre région et pas à Dakar, parce que Dakar a eu son lot et comme nous sommes très solidaires avec le reste du pays, nous proposons que le 3^e Sommet soit organisé ailleurs. Encore toutes nos félicitations. C'est un vecteur et un facteur de développement important et cela nous le voyons aujourd'hui.

Ensuite, mon regret, Monsieur le Ministre d'Etat, c'est la prise en considération des députés. Je crois que jusqu'à la veille du Sommet nous étions là quelques députés, au 2^e, 3^e étage à se demander ce qui se passait. On n'avait pas d'invitation, on ne savait pas, on nous demandait d'attendre 16 heures etc. On était un peu désorienté et je pense que nous aurions pu servir peut être dans l'organisation et dans la

réflexion. Je ne dirais pas mon aventure, parce que sans badge et seulement avec mon insigne de député, à 100 m de chez moi, à l'aéroport, on m'a dit que je ne pouvais pas passer. Il me fallait refaire tout le tour, parce que je n'avais pas de badge. Comme je suis discipliné, j'ai accepté et le sommet en valait la peine. Donc, j'ai accepté d'aller faire le tour pour revenir, alors que j'étais à 100 m de chez moi.

Enfin, voici mes questions, Monsieur le Ministre d'Etat : quels atouts avait-on pour que le choix soit porté une deuxième fois sur notre pays ? Je crois que c'est important de le dire aux Sénégalais. Quand à la question palestinienne, c'était l'objectif de la charte du sommet de 72, et si vous regardez cette charte, vous constatez que 36 ans après, on nous propose une deuxième charte avec 20 objectifs et 8 principes. Je me demande si la question Palestine n'est pas diluée dans tout cela, si c'est l'objectif principal.

Là, on se trouve avec 20 objectifs. Alors, Monsieur le Ministre d'Etat, a-t-on espoir au moment où le Président de la République prend le témoin que la Palestine soit un Etat souverain. Quel espoir a-t-on également pour que la capitale soit comme nous le souhaitons à Al Qods Al Charif ? Nous vous félicitons encore et prions le bon Dieu pour que cet objectif fondamental soit atteint durant la présidence de son Excellence Maître ABDOULAYE WADE. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue SEKOU SAMBOU.

MONSIEUR SEKOU SAMBOU

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre d'Etat, ... (**Passage en Diola**)...

C'est dire que le Diola annonce « du fait de l'étranger, il y a à manger et à boire ». Donc, c'est parce que Dakar devait accueillir l'OCI, qu'il devait faire peau neuve et je crois que c'est un point qui explique la réussite du Sommet, quand certains disent que le Sénégal n'est pas Dakar, je me demande si ce sont des Sénégalais.

Nous le savons tous, ce n'est pas singulier aux Diolas. Au Sénégal, en Afrique, quand vous avez un invité, vous faites tout pour avoir une belle maison, une belle chambre pour l'accueillir et c'est ce que le Sénégal a réussi avec l'OCI.

Monsieur le Ministre d'Etat, on nous a parlé des résultats du sommet. Je crois aussi que l'élite sénégalaise doit faire très attention, un sommet c'est un lieu de rencontre. Ce n'est pas le 14 et le 15 qu'on doit régler tous les problèmes de l'OCI, c'est une rencontre. Maintenant, on a un mandat et c'est au cours de ce mandat que l'ensemble des problèmes doivent être pris en charge par celui qui a été porté à la tête de cette organisation, le Président de la République.

Et, connaissant son caractère balèze et celui de ses collaborateurs tel que vous, Monsieur le Ministre d'Etat, nous pensons que le mandat du Président de la République aura un grand succès.

C'est au terme de ce mandat là qu'on aura le résultat attendu, mais pas le jour même du sommet. Je crois que c'est une erreur d'appréciation, surtout quand c'est fait par des intellectuels sénégalais.

Concernant le problème de la culture, je crois que les Africains doivent prendre leur culture en charge. Je ne veux pas citer des noms, mais on a connu de grands érudits au Sénégal, qui ont adapté l'islam aux réalités sénégalaises ou aux réalités africaines.

Et, Ibn Batouta nous le dit dans **Voyage au Soudan**. Il a été émerveillé de voir un sultan qui était son hôte et dont la femme causait librement avec son ami, alors que chez les Arabes cela ne se fait pas. Pourtant, ce Sultan n'est pas un traditionaliste ni un catholique, c'est un musulman.

Il y a aussi le cas de la charia chez les peuls du Macina. Pour adopter la charia aux réalités africaines, quand une femme était accusée d'adultère, c'est sa case qui était lapidée et non la femme physiquement. Et pourtant, ils étaient aussi des musulmans.

Je voudrais aussi revenir sur un aspect que le sommet nous a donné. On a parlé effectivement du fait que, au Sénégal, il y a un dialogue islamo-chrétien. Peut-être que l'information n'a pas circulé, mais chez moi dans le Casa, les traditionalistes ont aussi prié pour la réussite de l'OCI.

Donc, c'était une OCI où il y a eu un dialogue inter religieux et cela aussi c'est une première à ce que je sache.

Et c'est pourquoi, je voudrais terminer en disant, Monsieur le Ministre d'Etat, que le Sénégal vous doit beaucoup vous et vos collaborateurs. Et c'est une chance pour le Président de la République d'avoir des collaborateurs comme vous.

Nous souhaitons simplement, comme on a été unanime dans l'organisation de l'OCI, que les Sénégalais puissent accompagner ce mandat de 3 ans, ce sera un grand succès et c'est à terme, comme l'a dit notre collègue Oumar NDOYE, que la cinquantaine d'Etats membres de l'OCI sera convaincue que le Sénégal est très dynamique.

Avec un visionnaire comme Abdoulaye Wade qui a réussi à changer le visage du Sénégal pendant son mandat, je suis convaincu qu'il réussira aussi à changer le visage de l'OCI et ce sera un grand succès pour tous.

Je voudrais tout simplement, Monsieur le Ministre d'Etat, si possible que vous nous éclairiez sur les conditions d'adhésion de l'organisation et le problème du veto, pour plus d'information. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

Je donne la parole à notre collègue Abdou Latif GUEYE.

MONSIEUR ABDOU LATIF GUEYE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Mes chers collègues,

Je voudrais être très bref et faire de mon intervention un simple appel à toute la classe politique sans distinction.

Monsieur le Président, je souhaite que sur certaines questions, et je rêve d'un moment comme cela dans ce pays, que les Sénégalais parlent d'une seule voix et dépouille leurs discours de toutes considérations partisans.

Je suis ému quand je vois la classe politique américaine, dans toute sa diversité, faire bloc et montrer sa fierté lorsque le Président GEORGES BUSH, par exemple, prononce un discours sur l'Etat de l'Union et définit les grands axes de sa politique, même s'il y a une partie de la classe politique qui ne partage pas ses points de vue.

Je rêve d'un Sénégal où sur certaines questions, comme celle-là qui nous interpelle, tout le monde est uni.

La charge qui pèse aujourd'hui sur les épaules du Président Abdoulaye WADE n'est pas une charge qui pèse sur le chef d'un parti, c'est sur les épaules d'un fils d'Afrique, d'un fils du Sénégal, qui aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, a entre ses mains les destinées de 1 milliard 500 millions

d'âmes et c'est un honneur pour les Sénégalais et chaque Sénégalais devrait se sentir Président de l'OCI. Je remercie et félicite mon ami Imam MBAYE NIANG qui, malgré ses réserves, a dit qu'il votera la charte.

Je souhaite, et c'est important pour le pays, que nous ayons un vote à l'unanimité sur certaines questions, même si nos débats sont âpres ; Il faut le comprendre aussi, nous sommes dans une assemblée plurielle et le débat démocratique c'est cela. Je respecte les points de vue qui ont été exprimés et je demande à tous les collègues d'en faire autant mais, la réalité elle est là.

Aujourd'hui, notre pays est regardé à travers le monde entier. C'est la première fois, et dans des conditions comme celle là, qu'un pays africain organise un sommet de cette nature. Ainsi, chaque Sénégalais devrait en être fier et se considérer comme l'auteur même de ce succès.

Je souhaite, Monsieur le Président, que nous puissions adopter ce texte à l'unanimité et je demande respectueusement à l'opposition parlementaire, qui nous manifeste effectivement à chaque fois sa différence et elle a le droit de le faire, mais pour le pays, si c'est possible chers collègues, de s'associer au vote même de la résolution qui va suivre, c'est important pour le Sénégal.

Monsieur le Ministre d'Etat, ... (**Passage en Wolof**)... ce sommet a montré deux acquis fondamentaux, la qualité de l'expertise sénégalaise et les vertus du consensus. Vous avez élargi alors que... (**Passage en Wolof**)...

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La parole est à notre collègue ABDOU SANE.

MONSIEUR ABDOU SANE

Je vous remercie, Monsieur le Président.
Monsieur le Ministre d'Etat,
Mesdames, Messieurs les Collaborateurs du Ministre d'Etat,
Chers collègues Députés,

Je crois que l'ordre du jour est bien clair mais, comme vous le savez, il y a ce que FREUD appelle le refoulement c'est-à-dire : vous avez une préoccupation, elle s'accumule dans le temps et ne trouve pas de réponse ni de cadre pour s'exprimer.

Elle se libère de deux manières soit par le rêve au cours d'un sommeil, soit par une expression publique en faisant des hors sujets et, c'est cela le refoulement. C'est humain quand même, même si ce sont de vaines réflexions. Aujourd'hui, l'ordre du jour n'appelle pas le bilan de l'Organisation de la Conférence Islamique.

Donc, le Ministre d'Etat, n'est pas venu présenter un bilan. C'est clair et on était déjà en Commission pour savoir que l'ordre du jour était bien précis. Maintenant, si vous voulez discuter en fonction de vos préoccupations et non en fonction de l'ordre du jour, c'est un autre élément qui pose des jalons qui font germer l'anarchie dans les discussions et ce n'est pas souhaitable pour la crédibilité de l'Assemblée.

L'autre élément, je l'avais souligné en Commission, c'est qu'il y a deux types d'attitude. Il y a ceux qui n'ont pas milité pour la réussite de l'OCI et ils ont eu des comportements sinon tenu d'autres propos, c'est-à-dire qu'on tendait toujours à semer la confusion et à dire que les agences sont un Gouvernement parallèle par rapport au Gouvernement traditionnel. Tout cela, c'était pour amener les uns et les autres à se faire distraire et à perdre du temps à rester sur des positions défensives du genre clarification, rectificatif, etc.

Et je me suis honoré personnellement de constater que ce soit le Ministère en charge des Affaires Etrangères ou que ce soit les responsables de l'ANOCI, ils ont fait preuve de sérénité. Là où les gens mettaient du temps à parler, eux ils posaient des jalons qui sont aujourd'hui couronnés de succès et le bilan est là, parce que c'est la sérénité qui fait la différence entre les hommes.

Si vous n'êtes pas serein dans ce monde agité, vous ne pourrez pas aller très loin. C'est pourquoi je dis que c'est une force et tous ceux qui connaissent Cheikh Tidiane GADIO, l'ont connu sur la base de résultats mais pas sur des bases de polémiste, de démagogue, etc. Donc, Monsieur le Ministre d'Etat, gardez toujours votre calme, votre sérénité, votre talent ainsi que l'équipe qui vous accompagne, qui est là, et l'autre équipe qui n'est pas là, mais qui recevra les échos de ce que nous disons ici, ce sont là vraiment des échos qu'il faut garder. C'est un acquis de taille.

Continuez ! Quand on parle de transparence en matière de gestion même si c'est pour interpréter, sachez que l'ANOCI est plus pressée de venir ici présenter son bilan. Les gens de cette agence, l'ont même dit.

Donc, en matière de transparence, je crois que le Gouvernement de l'Alternance n'a pas de leçon à recevoir de qui que ce soit. Que ce soit la Présidence où il y a une Cellule de Bonne gouvernance ou le Ministère de la Bonne gouvernance, instituée, je crois que tous ceux qui ont suivi les procédures de travail au niveau de l'ANOCI ont été édifiés sur les règles de transparence qui ont tout à fait marqué son fonctionnement. Et encore une fois, ce n'est malheureusement pas à l'ordre du jour.

Soyons humble ! Lorsque nous sommes parlementaires, ce n'est pas à nous de dire que nous voulons que tel ou tel autre vienne. Nous avons le droit d'émettre des idées mais c'est au Gouvernement de nous envoyer quelqu'un. Donc, respectons ce quelqu'un, discutons avec lui mais pas en lui disant : « il faut venir mais avec tel autre ». Cela est à la limite un peu fantaisiste et il ne faut pas encourager. Enfin, il y a une vision sectariste ; jamais, l'OCI qui se respecte ne va venir au Sénégal pour demander qu'on invite tel autre parce qu'il est de l'opposition tel autre parce qu'il est de la mouvance. C'est l'Institution parlementaire qui est invitée et, à ce titre, l'Assemblée nationale et le Sénat. Le parlement a été invité.

Les fonctionnements ou les organisations internes de ces deux Institutions ne relèvent pas, en ce moment, de la responsabilité du Ministre d'Etat. Eux, ce qu'ils peuvent faire, c'est donner des invitations. Maintenant, ce sont aux uns et aux autres de s'interroger par rapport à leur organisation interne pour savoir comment cela se passe, pour dire qu'il y a des chemins indiqués où ces genres de problèmes peuvent être posés. Mais, si vous posez ce problème ici, le Ministre d'Etat n'aura aucune réponse à vous apporter, du genre : « les invitations des députés, sont venues tel jour. Il fallait les remettre à tel ou tel opposant ou à tel de la mouvance Sopi ».

Enfin, une autre précision : les gens croient souvent qu'il faut tout ramener à la culture Arabe.

Non ! L'Iran est très influent au niveau de l'OCI et l'Iran contrairement à ce que beaucoup pensent n'est pas un pays Arabe, les Iraniens sont des perses ; pour l'Afghanistan et même la Russie qui est venue, etc., c'est le cas, ce ne sont pas des Arabes.

Il ne faut pas tout ramener à l'Arabe, c'est un ensemble de pays différents culturellement.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.

La parole est à notre collègue Aïssatou COULIBALY.

MADAME AÏSSATOU COULIBALY

(Intervention en Wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.

Je donne la parole à notre collègue Doudou WADE.

MONSIEUR DOUDOU WADE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Très chers collègues,

Je pense que les collègues qui m'ont précédé ont fait le tour de la question mais, je voudrais revenir sur les propos de mon collègue Abdou Khadim GUEYE pour les appuyer et dire qu'il y a des personnes qui n'ont rien compris. Je suis désolé de dire que ma collègue confond Mbour et Tambour. Alors l'OCI, l'ANOCI ! L'OCI est un prétexte pour tout pays qui organise cette conférence de bénéficier de l'appui et de la solidarité des autres pays pour réaliser quelque chose. L'Arabie Saoudite n'aurait pas demandé de moyens et le Koweït non plus mais, la Tanzanie, le Sénégal, la Gambie peuvent le faire. C'est grâce à cela qu'on avait lors du premier sommet réalisé la VDN et l'hôtel **M**éridien.

Aujourd'hui, on ne peut pas organiser un tel sommet, faire autant de réalisations sur la mobilité et accepter qu'on nous dise qu'on a rien fait.

Je suis désolé et déçu. C'est décevant. Alors, cette adversité folle, ce fait d'être méchant gratuitement, c'est quoi ? Je ne comprends pas, l'ANOCI, c'est quoi ? Mais le travail de l'ANOCI va continuer, on va faire la route de Ouakam, la route de l'aéroport, ainsi de suite. Vous dites que ce n'est pas important, ce n'est pas le problème de l'ANOCI. Il y a un ordre du jour, c'est la ratification d'une charte, voilà la question ! (**Inaudible**). Si c'était une pratique d'Islam pur, dur et simple, vous ne serez pas assis à côté d'une dame.

Je suis désolé ce n'est pas de cela dont on parle. On se demande comment il faudrait faire pour soutenir la Palestine dans un Etat souverain, indépendant, dans ses frontières, comment il faudrait faire ...

(Inaudible)... Cessons cette pratique de politique politicienne et travaillons pour le pays !

... (**Passage en Wolof**) ... Chers collègues, arrêtez cela ! L'ANOCI n'a rien à voir ici. On a eu un prétexte d'OCI, on a encore des centaines de milliards à dépenser pour le pays, c'est cela qu'il faut retenir. Nous ne sommes pas là pour apprendre comment prier. Je suis désolé, madame, si vous êtes là depuis 11 heures, c'est que vous êtes particulière.

On vous convoque à 17 heures, vous venez à 11 heures, vous n'avez rien à faire et vous osez dire fièrement que « on m'a convoquée à 17 heures et je suis venue à 11 heures ». Arrêtez ! Ce n'est pas cela ! Vous ratez tout, vous êtes toujours hors sujet, c'est pas possible ! Mais, non quand même ! Je voudrais, encore une fois, appeler à la sérénité, au dialogue, à la cohésion.

Le groupe est ouvert pour apporter à tout un chacun son soutien.

Nous demandons encore et nous encourageons nos collègues de l'opposition, comme ceux de la majorité qui ont des initiatives parlementaires, qui avaient disparus de cet hémicycle, à venir vers nous, à nous les soumettre, à en discuter avant, à venir les soutenir si c'est pour l'intérêt du Sénégal. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
La liste des orateurs est épuisée.
Monsieur le Ministre d'Etat, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE D'ETAT

Je voudrais remercier tous les parlementaires qui ont apporté leurs contributions dans notre discussion et qui ont tenu à adresser leurs félicitations au Président de la République, au Ministère des Affaires Etrangères, à mes collaborateurs.

Je salue même les critiques. Je rends le même hommage parce que, à mon avis, comme nous l'avons exprimé ce matin, le peuple sénégalais en général et les autorités sénégalaises en particulier doivent remercier notre Seigneur ALLAH « Soubhana hou Watala » qui a mis sa main et montré tout son soutien au peuple sénégalais pour la réussite éclatante de ce Sommet. Remercions d'abord le Bon Dieu, de son soutien ! Dans notre culture, nous disons qu'il faut d'abord se mettre à l'ouvrage pour espérer que le Bon Dieu vienne à notre secours. Si on avait tous croisé

nos bras... (**Passage en wolof**)..., je ne suis pas sûr que le Bon Dieu récompense des efforts qui n'existent pas. Il y a eu énormément d'efforts, d'engagements, un peuple debout comme un seul homme ou une seule femme autour d'un objectif aussi important que le Bon Dieu a eu de la clémence pour le peuple sénégalais et l'a aidé de cette manière. Il y a des choses que j'ai expliquées en Commission et que je ne peux pas dire en plénière pour des raisons évidentes, c'est le cas des questions liées à la participation de certains leaders du monde qui nous ont fait l'honneur de venir dans notre pays en dépit de toute la propagande négative, de tout ce qu'ils ont pu entendre ça et là. Ces leaders sont quand même venus et certains d'entre eux subissent des menaces très importantes pour leur propre sécurité.

Ils se déplacent aux Nations Unies avec un dispositif de sécurité qui n'est égal parfois qu'à celui dont bénéficie le Président des Etats-Unis. Mais, on les a vus à l'hôte! Méridien circuler avec 5 ou 6 personnes autour d'eux. Et ces leaders ont apporté leur contribution au sommet de Dakar par leur simple présence. Ils ont montré leur foi en Dieu et leur confiance au peuple sénégalais, aux autorités de notre pays. Cela est une immense victoire pour notre pays. Comme je l'ai dit ce matin, après avoir remercié Dieu, il est important de remercier le peuple sénégalais. Si ce peuple ne s'était pas mobilisé pour le succès de ce sommet, les autorités n'auraient pas pu y parvenir. Et, un des parlementaires l'a dit ici, c'est parce qu'il y a eu une symbiose entre le peuple et ses dirigeants que nous avons eu ce grand succès. Nous devons remercier ensuite, celui qui a mis en mouvement toutes les institutions de la République, toutes les compétences nationales que l'on pouvait mobiliser, peut-être pas toutes à 100%, puisqu'il y a malheureusement certaines personnes qui n'ont pas pu être contactées à temps.

Mais, je crois que la volonté d'associer tous nos compatriotes était très claire, notamment à travers la commission nationale préparatoire qui a été créée au ministère des Affaires Etrangères, dans laquelle il y avait d'éminents islamologues sénégalais qui ont apporté leur contribution, des femmes sénégalaises pour qui nous avons un immense respect et une immense considération, dont nous apprécions la contribution au travail de l'Etat et pas forcément de la même manière que certains pays amis qui ont une autre vision culturelle, comme l'ont dit certains. Ici, c'est parfois plus la question de la culture que la question de l'Islam, en tant que telle qui se pose, nous sommes profondément convaincus que l'Islam est une religion d'émancipation.

L'Islam croit en l'émancipation de tous les êtres humains et des femmes en particulier.

Donc, de ce point de vue, nous étions tentés d'être inclusifs et cela sur instruction de Monsieur le Président de la République qui, comme on l'a vu, est monté au créneau, en première ligne. Il a donné de sa personne, il s'est déplacé lui-même, pour rencontrer des Chefs d'Etat dans leur pays. Il a aidé sur la question de la charte de l'OCI. Il y a eu des déplacements. Sa dernière rencontre avec le Président Ahmadinejad en Iran a porté essentiellement sur l'importance de l'adoption de la Charte de l'OCI et c'est là où le Président a beaucoup aidé, contrairement à ceux qui pensent que la question de la Charte n'est pas aussi importante. Je vais y revenir, si le temps me le permet pour montrer que c'est une erreur d'appréciation, peut-être une erreur honnête mais, une erreur quand même, parce que cette question-là allait définir l'avenir de l'OCI.

Beaucoup de collègues Ministres des Affaires étrangères, qui sont venus à Dakar, de l'Aéroport, ont affiché leur plus grande tristesse vis-à-vis de ces 57 pays membres, ces 57 différentes personnalités. Ils disaient qu'ils savent que le Sénégal fera tous les efforts du monde mais, ils étaient presque convaincus qu'on n'aura pas de consensus pour adopter la Charte. Et, ces mêmes collègues, raccompagnés à l'aéroport, ont appelé le Sénégal et ses cadres des « magiciens ».

Le Prince Fayçal d'Arabie Saoudite est monté à la tribune pour dire au Président de la République : « je savais que les Sénégalais étaient de très bons cadres, que vous avez de très bons diplomates, mais je ne savais pas qu'ils étaient des magiciens ». Et ce qui s'est passé à Dakar, c'est de la magie, dans le sens où il y a eu un miracle qui s'est produit : tous les pays de la Ummah Islamique, pas simplement par consensus mais à l'unanimité, ont adopté quasiment tous les documents de l'organisation.

Donc, je crois que le Président de la République mérite une expression de gratitude et des félicitations appuyées pour ce qu'il a fait. Je suis d'accord avec mon frère et ami l'honorable député Abdou Latif Guèye, lors de sa première intervention, pour dire effectivement que dans la mention des ministères qui ont apporté leurs contributions, il est important, même si l'on parlait du volet sécurité en insistant sur le ministère de l'Intérieur et le ministère des Forces Armées, de remercier le ministère des Finances.

Notre collègue, le Ministre d'Etat Abdoulaye Diop a sillonné le monde, mobilisé les ressources et aidé son pays à organiser ce sommet. Il s'est arrangé pour que les dépenses engagées par l'Etat puissent être organisées d'une certaine manière, pour que la vie de la Nation puisse continuer, que les salaires soient payés à la fin du mois, que le pays

fonctionne et qu'on puisse tenir nos engagements. Donc, de ce point de vue, Abdoulaye Diop qui a signé des accords avec la BID, avec beaucoup d'institutions, avec le Fonds koweïtien, mérite aussi les félicitations de la République, de même que notre Ministre des Transports aériens.

Après le sommet, on nous a révélé que en quatre jours, le Sénégal a accueilli 157 avions qui ont atterris à l'aéroport de Dakar. Nous n'avons demandé l'aide d'aucun aéroport d'un autre pays frère pour accueillir les avions des invites qui étaient au Sénégal. C'est une prouesse technique à mettre sur le compte de la compétence des nos cadres nationaux. Un sommet, cela va jusqu'à ce détail-là.

Quand nos cadres nationaux ont fait atterrir en sécurité un ensemble d'avions sans maintenir les gens pendant quatre heures au ciel, parqué leurs avions en sécurité et fait repartir ces avions en sécurité, c'est déjà un autre miracle de ce sommet et il faut féliciter notre collègue, le Ministre des Transports aériens.

On félicite également le Ministre du Tourisme. Comme on dit en wolof, quand on commence à énumérer, il y a des risques d'oublier des personnes qui ont beaucoup apportées. Et si je l'ai fait, je leur présente toutes mes excuses.

Je pense également à la Primature. Par exemple, le 1^{er} Ministre qui, en principe, coordonne l'action du Gouvernement, s'est impliqué personnellement, en demandant régulièrement aux Affaires Etrangères, aux Finances, aux Forces Armées, à l'Intérieur, au Tourisme, aux Transports aériens où ils en étaient par rapport à tel ou tel engagement ou activité du Sénégal. Donc, Monsieur le Premier Ministre mérite d'être félicité.

L'ANOCI s'est, bien entendu, occupé comme on l'a dit dès le départ, de la préparation matérielle du sommet. Je l'ai dit dans des interviews, juste avant l'organisation du Sommet. Beaucoup de compatriotes m'ont dit qu'ils ont mieux compris que le Ministère des Affaires Etrangères ne pouvait ni construire des hôtels ni s'occuper de la manière dont on allait de la manière dont on allait équiper techniquement la salle du Méridien, ni trouver un écran géant.

Un ministère des Affaires Etrangères ne s'occupe pas de ces questions. Quand la Malaisie a organisé son Sommet, pour ceux qui ont eu la chance d'aller à Putrajaya sur le plan technologique tout était parfait.

Mon ami, le Ministre des Affaires Etrangères de la Malaisie, Hamid ALBAR, m'a expliqué comment la Malaisie a travaillé, parce que le Sénégal devait prendre le relais.

Sur les questions de logistiques, la Malaisie a pris les dispositions pour que tous les cadres compétents, toutes les agences compétentes de l'Etat, les ministères compétents fassent leur travail et son Ministre des Affaires Etrangères a travaillé avec ses collègues Ministres des Affaires Etrangères des autres pays sur le contenu et le programme du Sommet, sur l'ordre du jour.

Je crois que ma sœur, l'honorable député Ndèye Fatou TOURE pour qui, j'ai beaucoup d'estime, n'a peut-être pas bien lu le document ou l'a lu de façon littérale. En fait, à l'Union Africaine, comme à l'OCI, on dit toujours que la réunion des hauts fonctionnaires prépare la réunion des Ministres et que la réunion des Ministres préparent le Sommet des Chefs d'Etats.

Littéralement, cela veut dire que c'est la réunion des Ministres, le Conseil des Ministres des Affaires Etrangères qui prépare le Sommet de l'OCI. En vérité, ce n'est pas cela, parce que j'ai participé au sommet de Doha, c'est le Ministre Katari des Affaires Etrangères et les autres ministères concernés, tels que les Transports Aériens, les Forces Armées, la Sécurité, etc. qui ont préparé le Sommet de Doha car, lorsqu'un Sommet est organisé dans votre pays, vous en avez la responsabilité. L'OCI n'a pas un système de sécurité qui puisse envoyer des généraux, dans le pays organisateur afin d'y assurer la sécurité.

Elle ne pouvait pas organiser la sécurité à Dakar alors que le Sénégal a une armée, une police. On n'a jamais vu des hôtes venir dans votre pays et y déléguer la responsabilité de leur sécurité, de leur hébergement. On ne peut pas déléguer l'organisation globale de la Conférence à des compétences extérieures. Cela n'existe pas !

Le Secrétaire Général de l'OCI, nous l'avons cité plusieurs fois car malheureusement, au lendemain du Sommet, lorsque certains ont titré leur une « *Echec du Sommet* », il était encore à Dakar. Il en était meurtri. C'est lui-même qui a commencé à faire le bilan du Sommet.

Et, je n'ai fait, si vous l'avez bien constaté que le citer, sinon on allait avoir un bilan du Gouvernement, un bilan de l'opposition, ce qui n'était pas très en faveur du Sommet. Donc, j'ai cité le Secrétaire Général de l'OCI. Et c'est lui qui a dit, à propos du Sénégal que, depuis 30 ans qu'il pratique l'OCI, c'est la première fois qu'un pays associe autant de Secrétaires Généraux à la préparation d'un Sommet.

C'est pourquoi on dit d'ailleurs que le Secrétariat Général participe à la préparation du Sommet, dans les articles 8 et 20. En effet, c'est le secrétaire générale qui définit ce qu'on appelle le cahier de charge en rapport avec le pays organisateur. C'est lui qui vient dire au Sénégal qu'il a l'obligation de donner 10 chambres gratuites, tant de véhicules à chaque délégation et le Sénégal prend note.

Mais, ce n'est pas le Secrétaire Général de l'OCI qui va louer et donner des chambres, ni louer ou acheter des voitures. Il négocie avec le pays hôte les conditions matérielles d'organisation du Sommet. Une fois qu'ils s'entendent la charge revient au pays. Donc, c'est le Sénégal qui a organisé le Sommet de l'OCI en rapport avec le secrétariat général et le conseil des Ministres des Affaires étrangères que j'ai eu l'honneur de présider les 10, 11 et 12 ici à Dakar.

C'est nous qui leur avons présenté le projet d'ordre du jour proposé par le Sénégal et qui est passé par le canal des hauts fonctionnaires. Nous avons même, cette fois-ci, éclaté la réunion des hauts fonctionnaires en deux séances : la première s'est tenue à Saly, les 12, 19 et 20 février, la deuxième à Dakar, et nous avons préparé le programme de travail.

Le Sénégal a proposé le thème général du sommet : la Ummah dans le 21^e siècle. C'est également le Sénégal, à travers le comité préparatoire des affaires étrangères, qui a fait les deux propositions suivantes : la tenue de discussions sous forme de panel sur le nouveau partenariat économique dans la Ummah et la tenue de discussions sur le partage du savoir. D'ailleurs, dans la proposition que nous avons faite au Président de la République, nous parlions de nouveau partenariat économique et de science et technologie dans la Ummah ; le Président de la République, lui-même, nous a dit que c'est intéressant, mais l'aspect science et technologie est un peu statique.

Il nous a suggéré de mettre le partage du savoir dans la Ummah Islamique. Dans le partage du savoir, vous comprendrez bien entendu la science, la technologie, et toute forme de connaissance que les musulmans devraient partager à l'intérieur de la Ummah.

Ces thèmes formulés, les pays membres étaient tellement enthousiastes, par rapport aux propositions du Sénégal qu'ils nous ont quasiment empêché de tenir les Panels. Chaque délégation a pris la parole et n'a pas attendu pour se prononcer sur les deux thèmes du Panel, de sorte que, quand on a voulu suspendre le débat général pour engager le panel, on s'est rendu compte que ce dernier était déjà mis en œuvre par toutes délégations qui intervenaient et le Secrétariat général

de l'OCI. On a là aussi une autre forme de participation du Secrétariat général qui est notre appui logistique sur les questions administratives.

Quand je préside une séance, je dis à telle délégation que j'ai pris bonne note de ses suggestions et le Secrétariat général se charge de leur proposer une formulation. Donc, c'est une façon pour le pays organisateur de travailler avec le Secrétariat général. Donc, j'espère avoir apporté la clarification. Le Sénégal, en 1991 et en 2008 comme la Malaisie en 2003, le Qatar en 2000, est absolument responsable de l'organisation et de la préparation des thèmes qu'on appelle le programme de travail. Nous proposons et nous négocions bien entendu l'ordre du jour avec le Secrétariat général.

Le sommet de Dakar a apporté des innovations sur proposition du Sénégal. Le 10^e sommet de l'OCI qui s'est tenu à Putrajaya avait 99 points à l'ordre du jour. Vous m'avez entendu plusieurs fois à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dire et répéter que nous trouvions la forme d'organisation des réunions de l'OCI bureaucratique, lourde, et elle ne permettait pas d'aller rapidement à l'essentiel. Comment peut-on passer en revue 99 points ? J'ai assisté à des sommets de l'OCI où l'ordre du jour était un livre d'une dizaine, d'une vingtaine de pages, on en traite deux ou trois pages, et tout d'un coup, on dit qu'on a parlé de l'essentiel et qu'on peut faire la cérémonie de clôture. On clôture et tout le monde s'en va.

Donc le Sénégal avait pris sur lui l'initiative de proposer, avec le soutien du groupe africain, qu'on rationalise les ordres du jour des sommets de l'OCI. Donc, Malaisie avait soulevé 99 points et Dakar en a soulevé 10. La réunion ministérielle préparatoire du sommet de Malaisie comptait aussi 99 points, mais au Sénégal nous avons pu regrouper les thèmes et réduire les points à 36 en les organisant en 9 grands axes. C'est ainsi que nous avons travaillé et la réunion des hauts fonctionnaires nous l'avons organisé en deux phases.

C'est ce que le Secrétaire général a appelé les innovations majeures dans l'histoire de l'OCI. Ces innovations sont l'œuvre du Chef de l'Etat du Sénégal et elles sont défendues avec ténacité par les cadres sénégalais qui en avaient la charge.

Un autre point important parmi les décisions, ce sont les deux projets adoptés par le sommet et élaborés par le Sénégal. Certains députés ont demandé à quoi sert concrètement l'OCI, à quoi a abouti le sommet de Dakar. Lors de ce sommet, deux projets de décision ont été adoptés et élaborés par le Sénégal sur l'allégement de la dette des pays africains.

Le fonds de solidarité numérique et le NEPAD qui est une initiative du Sénégal ont été salués par l'OCI qui accepte de mettre en place un programme de fourniture d'un demi-million d'ordinateurs, pour les pays les plus démunis de l'OCI. Ce programme sera exécuté par le Secrétaire Général de l'OCI et le fonds avec les contributions des Etats membres et des Institutions de l'OCI. Un autre consensus a été trouvé sur le plan d'action spéciale en faveur de l'Afrique.

Nous avons un nouveau Secrétaire Général, le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu qui est maintenant à son deuxième mandat et qui a apporté tellement de réformes. Le Sénégal et l'OCI, c'est presque une histoire sentimentale, cela aussi il faut le rappeler. Nous devons rendre un hommage appuyé à la mémoire du Ministre d'Etat Amadou Karim Gaye. Quand il arrivait à l'OCI, il y avait un secrétariat général, si on vous le raconte, cela fait sourire.

Le premier malaisien qui a été le secrétaire général de l'OCI, le secrétaire actuel nous a raconté qu'il payait les agents de sa poche. Il n'y avait aucune structure organisée au départ, c'est Amadou Karim Gaye, notre compatriote, qui a créé le secrétariat général de l'OCI, tel qu'on le connaît aujourd'hui.

Ce qui fait que le Sénégal a une relation particulière avec cette organisation.

La Banque Islamique de Développement (BID) finance énormément de projets ici au Sénégal et retenez que nous sommes le premier pays bénéficiaire de l'aide et des programmes de la BID en Afrique subsaharienne. Cela aussi, nous le devons à l'OCI et bien entendu le fonds spécial de 10 milliards de dollars destiné au développement, vous avez constaté tous les appels qui ont été lancés pour que les pays respectent leurs engagements et alimentent ce fonds, cela a été au cœur des débats à Dakar.

Lors du Sommet de Malaisie, le Premier Ministre Mahathir Mohamad, une personnalité très respectée du tiers-monde, qui a développé son pays, avait lancé un défi au monde musulman en disant que nous avons tout ce qu'il faut : la science, les connaissances, la technologie mais nous avons les ressources financières, et en demandant ce que nous en faisons pour développer la Ummah, pour développer une solidarité concrète et non une solidarité sur le papier.

Le Président Abdoulaye WADE a fait écho de cela et a proposé que le nouveau partenariat économique dans la Ummah ne soit pas un partenariat qui se limite simplement à la Zakât mais un partenariat axé

sur les investissements. Qu'est-ce qui fait que l'Arabie Saoudite, le Koweït, puissances financières mondiales incontestables, ne peuvent pas investir en Guinée Bissau, apporter leurs contributions aux pays frères de la Ummah ? C'est ce genre de débat que le Sénégal a posé mais à l'interne bien sûr. Et, je comprends pourquoi certains pensent qu'on s'est réuni, qu'on a lu des résolutions et que tout le monde est parti. Il y a eu des réalisations très concrètes.

Je peux vous lire très rapidement certains passages du communiqué final. Je ne sais pas si vous avez eu la chance de le voir. Le communiqué final dit ceci :

1. le sommet a salué la sagacité et l'ouverture d'esprit par lesquelles son Excellence le Président ABDOULAYE WADE a dirigé les travaux de la réunion permettant l'adoption unanime des décisions de la conférence et le traitement des questions urgentes de la Ummah islamique avec la sagesse, la détermination et l'efficacité requise.
2. la conférence s'est félicitée de la vision et des efforts de son Excellence Maître ABDOULAYE WADE, Président de la République du Sénégal, qui ont abouti à la création du fonds de solidarité numérique le 14 mars 2005 et a exhorté les Etats membres de l'OCI qui n'ont pas adhéré au fonds mondial de solidarité numérique à se joindre au fonds, à contribuer à son financement et à appliquer le principe de 1% de la solidarité numérique. Elle a demandé à chacun des Etats membres de l'OCI de se doter d'un conseil national de solidarité numérique pour suivre la mise en œuvre de la Déclaration de Tunis sur la société de l'information.

La conférence a salué la décision de Maître ABDOULAYE WADE Président de la République du Sénégal et Président du Comité permanent pour l'information des affaires culturelles (COMIAC) de mettre en place un secrétariat national permanent pour le COMIAC à Dakar. Elle a invité les Etats membres ainsi que les institutions spécialisées affiliées à l'OCI à apporter un soutien moral et financier au Secrétariat national permanent du COMIAC.

La conférence s'est félicitée de l'initiative du Président ABDOULAYE WADE d'organiser la première conférence, dans l'histoire de l'OCI, des organismes humanitaires et caritatifs des Etats membres. Des ONG du monde islamique pour la première fois de leur histoire se sont réunies ici au Sénégal, à Saly, ont fait une excellente rencontre et ont rendu compte à la conférence des Chefs d'Etats ».

Voilà en gros, les propos qui ont été tenus à l'endroit du Sénégal et de son Président, après l'organisation de ce sommet. Je voudrais si vous le permettez, remercier et féliciter tous les cadres du ministère des Affaires étrangères qui se sont donnés corps et âmes à l'hôtel Méridien, qui ont dormi une heure ou deux heures pendant trois ou quatre jours pour la réussite de ce sommet. Je veux nommer l'Ambassadeur BRUNO DIATTA que vous connaissez, qui a fait un excellent travail basé sur son expérience, mais surtout sur son patriotisme, son engagement. BRUNO n'est ni un tidiane ni un mouride, c'est un Sénégalais et c'est le Sénégal qui recevait des hôtes. Il s'est donné à 100%.

A côté de lui, nous avons d'autres ambassadeurs, d'autres compatriotes, comme Pape Abdou CISSE, Mankeur NDIAYE, mon Directeur de cabinet, Claude Absa DIALLO. Tous se sont dévoués pour la réussite de ce sommet. De jeunes cadres, de jeunes diplomates des Affaires étrangères comme MAME BABA CISSE ici présent, se sont donnés à fond et on été des chevilles ouvrières, chacun dans son secteur, pour la réussite de ce sommet.

A coté de ceux-là, nous avons eu, dans le cadre de la commission nationale préparatoire, SEYDINA OUMAR SY, ancien Ministre des Affaires étrangères et ancien Ambassadeur qui s'est donné à fond, qui a été dans les médias, qui a été partout dans la sensibilisation. Nous avons été inclusifs.

Le Recteur Abdou Salam SALL a cordonné le comité sur le contenu, le programme de travail et les thèmes qui ont été retenus. Nous sommes reconnaissants envers l'Université qui a été associée au travail et bien entendu envers l'ANOCI qui a fait la préparation matérielle et organisationnelle du Sommet, à côté d'un autre comité de pilotage qui a été mis en place dans tous les secteurs de l'Etat, y compris la Douane, le Ministère du Commerce. Tous les secteurs ont été mis en mouvement dans une symbiose qui a permis de réussir ce Sommet.

Avant de terminer, il y a des points soulevés par certains amis parlementaires, qu'il me faut toucher rapidement. Je voudrais donner cette information en espérant que cela va clore le débat.

C'est une information qui vient du secrétariat général de l'OCI, pas du Gouvernement sénégalais. Donc, elle est vérifiable au secrétariat général de l'OCI. Le secrétaire général dit deux choses : « c'est la première fois dans l'histoire de l'OCI que les 57 Etats membres et les 5 pays observateurs sont venus participer à un Sommet ».

Comme je le disais, il y a la main de Dieu, le seul pays qui allait faire que le Sénégal n'ait pas, son 100%, c'était la Guyanne et ce pays est venu deux ou trois heures avant la clôture du Sommet pour occuper son siège. Je trouve que c'est un miracle qui a fait que le Sénégal a eu 100 %. Deuxième information donnée par le Secrétaire général de l'OCI : « C'est la qualité, le niveau de participation, c'est-à-dire le niveau élevé. Dans l'OCI, il y a la formule délégation dirigée à haut niveau et j'ai lu les papiers de la Conférence de 91, il est arrivé qu'on mette des Ministres d'Etat parmi les délégations dirigées à haut niveau. Nous, en 2008, avec tout le respect qu'on a pour les Ministres d'Etat, sans les citer, nous avons eu 45 délégations dirigées à un niveau de Présidents, de Rois, de Vices Premiers Ministres.

Le Secrétaire général de l'OCI dit que, c'est sans précédent dans l'histoire de l'organisation. Alors, je vous donne des chiffres très rapidement : Dakar 2008 : 33 Chefs d'Etat, 3 Chefs de Gouvernement, 5 Vice-présidents, 2 Présidents de Sénat. Il y a le cas du Président du Sénat de Malaisie qui est venu représenter le Premier Ministre de Malaisie empêché. Si on le classe parmi les Chefs d'Etat, on en a 33. Si on ne le classe pas on aura 32 Chefs d'Etat présents (Emirs, Rois, Sultans, etc.), 2 Vice-présidents, 3 Premiers Ministres, chefs de Gouvernement et 3 Vice-premiers Ministres ce qui fait 45.

Putrajaya 2003 : 25 Chefs d'Etat, 2 Vice-présidents et 6 Premiers Ministres. Doha 2000 : 21 Chefs d'Etat, 1 Vice-président et 10 Premiers Ministres. Téhéran 97 : 24 Chefs-d'Etat, 4 Vice-présidents et 6 Premiers Ministres. Je crois que ces chiffres là, on ne peut pas les contester, ni les discuter.

J'ai encore lu, aujourd'hui dans un journal, que le Sommet Dakar a enregistré le plus faible niveau de participation, alors que le Secrétaire général de l'OCI dit que ce n'est pas la vérité. C'est lui qui a donné les chiffres que j'ai évoqués. 32 Chefs d'Etat ! Il dit que c'est un record jamais obtenu dans l'histoire de l'OCI.

Alors maintenant, si d'autres ont des informations qui montrent que le Secrétaire général de l'OCI s'est trompé, ils peuvent les sortir. Mais aujourd'hui au Sénégal, on devrait être à un autre niveau. Un niveau où on doit remercier, exprimer notre gratitude au Bon Dieu, au peuple Sénégalais, au leader qui nous a permis d'organiser et de réussir ce Sommet, à tous les politiciens sénégalais de l'opposition comme du pouvoir, à tous les Sénégalais qui ont accepté des privations, fait des sacrifices pour qu'on réussisse notre Sommet.

Honorable député Mbaye NIANG, je comprends votre point de vue, d'ailleurs vous avez dit au début que vous ne parlez pas de succès ou d'échec car la présence de 57 pays dont la sécurité a été assurée cela vous semble probant et que effectivement de bonnes choses ont été accomplies. Maintenant, nous avons une divergence, c'est normal, c'est-à-dire, il faudra qu'on discute. L'OCI a un sérieux problème de définition de sa mission et de sa nature. C'est pour cela qu'un pays comme l'Inde, deuxième pays musulman du monde, n'est pas encore membre de l'OCI. Il y a un débat interne en Inde qui pourrait intéresser le Sénégal. Certains disent que l'Inde est un pays laïc qui ne peut pas adhérer à une organisation confessionnelle religieuse.

D'autres, à l'intérieur de l'Inde disent que c'est une grave erreur d'appeler l'OCI une organisation confessionnelle, c'est une organisation politique du monde musulman qui travaille essentiellement, comme l'on dit beaucoup de députés ici sur la question Palestinienne au départ et qui a ensuite élargi son domaine, on a jamais eu un sommet de l'OCI où on a ouvert le coran pour discuter de son contenu. Le sommet de l'OCI porte toujours sur les questions d'actualités politiques : Gaza, Palestine, Irak, Jammu et Cashemire etc.

Donc, il y a peut être une divergence dans la compréhension d'un sommet de l'OCI. J'ai été au sommet de Doha, à celui de Putrajaya. Quelqu'un a décrit le comportement des frères arabes au sommet de Doha, j'y ai pas vu une seule femme jusqu'à la fin du sommet.

Mais au sommet de Putrajaya, j'étais entouré de femmes, de très belles Malaisiennes bien habillées de la tête aux pieds, elles couvraient tout, il n'y avait que le visage qui apparaissait et celui-ci était beau et, je l'ai noté en passant. Je trouve qu'elles étaient habillées correctement tel que l'exige l'islam.

Les femmes sénégalaises que j'ai vues n'étaient pas habillées de façon inacceptable à moins que je ne comprenne pas ce qui est acceptable ou inacceptable. Leur corps était bien couvert.

J'ai vu par contre des délégations arabes avoir des discussions très sympathiques. Le Président Ahmadinejad a salué ces dames, discuté avec elles et posé des questions.

Aucune des délégations qui sont rentrées ne m'ont appelé pour dire qu'elles étaient outrées par le comportement ou par la vue des femmes sénégalaises. Maintenant, il y a en plus le fait que nos femmes sont très belles. Ce qui est aussi une très bonne chose et l'islam ne récuse pas la beauté. Je ne le crois pas.

L'autre élément, c'est que l'honorable député Mbaye NIANG a dit quelque chose de pas très gentil, lorsqu'il affirme que nous avons clôturé le sommet de l'OCI par un bal.

Le sommet de l'OCI a été clôturé le vendredi 14 par la conférence de presse du chef de l'Etat qui est le Président en exercice de l'OCI. L'essentiel des délégations : Emirs, chefs d'Etat, etc. ont pris leur avion le vendredi 14 même et sont partis. Les responsables de l'ANOCI nous ont appelé à l'hôtel Méridien pour nous dire que lendemain samedi, ils offraient un cocktail, une réception à tout le staff de l'ANOCI qui s'est dévoué corps et âme pour la réussite du sommet, ils n'ont même pas parlé des participants à ce sommet de Dakar. Ils ont parlé du staff de l'ANOCI et nous ont demandé si les cadres du Ministère des Affaires Etrangères pouvaient participer à la réception, au cocktail. C'est cela que nous avons compris.

Donc, dire que le sommet est clôturé par un bal signifierait que, au Méridien, vendredi à 17 heures, quand le sommet a été clôturé, on est tous allé danser. Ce n'est pas la vérité, cela ne s'est passé ainsi. C'est le lendemain samedi, sur le bateau qu'il y a eu un cocktail et les gens qui y ont assisté n'étaient ni des délégués ni des participants au sommet.

En revanche, il y a des amis, des frères des pays arabes qui sont allés au Casino d'à côté et c'est un message important. Ils sont venus dans un pays libre, ont fait leur devoir religieux, ont participé à un sommet politique où ils ont donné leur avis et le soir ils se sont promenés aux Almadies pour découvrir le Sénégal, ils ont vu des casinos, et y sont entrés.

Je trouve quelque part qu'ils nous ont donné des leçons d'ouverture, de non dogmatisme par rapport à certaines questions. Et, encore une fois, à tous les sommets de l'OCI auxquels j'ai participé, je n'ai pas vu les gens, surtout les femmes, qu'on jugeait sur la base des critères de ce genre.

Je crois que j'ai d'abordé en gros un certain nombre de points, je suis désolé, parce qu'il y a beaucoup d'autres informations que je voulais donner. Sur les conditions d'adhésion par exemple, cette question m'a été posée deux fois, je termine rapidement par ce point.

En présidant le conseil des Ministre, j'ai fait remarquer qu'il n'y a pas un seul pays musulman, outre l'Inde, qui n'est pas dans l'OCI. Pour l'essentiel, ils sont tous dans l'organisation.

Maintenant, certains trouvent qu'il y a des adhésions un peu fantaisistes, c'est à dire des pays qui n'ont pas la tradition islamique ou une population musulmane et qui voulaient être membres de l'OCI.

La nouvelle mesure ne concerne pas les pays qui sont déjà dans l'organisation, ce n'est pas rétroactif. Ce qu'il faut retenir c'est que un, il faut être membre des Nations Unies et deux, avoir une majorité musulmane pour être membres de l'OCI.

Pour les observateurs, c'est laisser à l'appréciation du Conseil des Ministres où il y a une certaine souplesse pour voir quel pays doit adhérer. Il était dit dans une proposition qui a été discutée que, pour adhérer à l'OCI, il fallait avoir l'unanimité des pays membres.

Cela est un droit de veto. Un pays est majoritaire par rapport aux 56 autres pays, s'il dit non, c'est non. Mais, le Sénégal s'est battu contre cela et on a pu l'enlever. Maintenant on parle de consensus et de critères à établir par le conseil des ministres.

Donc, là je pense qu'on a fait du bon travail pour assouplir ces conditions. Enfin, la charte parle des femmes, de l'Etat de droit, de la Bonne gouvernance. J'ai dit que la présidence de l'OCI par le Sénégal pouvait aider à approfondir ces thèmes. Notre pays a la chance de rénover l'OCI, d'en faire un organisme de coopération inter-étatique.

En montant sur la tribune, la dernière fois, le Prince Fayçal a dit : « à y réfléchir de près, on peut garder le nom OCI mais pourquoi ne pas l'appeler Organisation de Coopération Islamique ». Cela veut tout dire merci. Je vous remercie.

(Applaudissements).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre d'Etat.

Nous avons des contraintes de temps, il est minuit moins vingt, je pense qu'une deuxième liste ne peut être opportune donc si vous le permettez nous pouvons considérer la discussion générale comme close et passer au vote. Il y a un collègue qui souhaite intervenir en faisant appel au règlement.

UN DEPUTE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Nous faisons donc appel à l'article 72 de notre règlement intérieur qui nous dit que, lorsqu'au cours d'un débat, la première liste des orateurs est épuisée et que le Ministre a répondu, le Président ou tout membre de l'Assemblée peut en proposer la clôture. Je m'en arrête là et je voudrais que l'article 72 soit appliqué pour arrêter les débats.
Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
Donc, je mets aux voix la proposition.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
La proposition est adoptée.
Notre collègue Ndèye Fatou TOURE demande la parole.
Chère collègue, vous avez la parole.

MADAME NDEYE FATOU TOURE

Monsieur le Président, je vous remercie.

J'ai remarqué tout à l'heure que, avant que mon collègue n'ait pris la parole pour invoquer les dispositions de l'article 72 aucune question ne lui a été posée, parce qu'il devait respecter la procédure : rappel au règlement et il devait décliner, spécifier l'article avant de venir, je le note en passant. Je vais m'abstenir, Monsieur le Ministre d'Etat, parce que j'estime qu'il y a une question qui, aujourd'hui, se pose à l'issue de cette organisation du Sommet Islamique, qui se pose aux Sénégalais avec beaucoup d'acuité : quelle est l'utilité du Sommet pour l'économie sénégalaise ? Pourquoi le choix sur la corniche et la VDN ? Est-ce que c'était un choix judicieux ? Combien a-t-elle coûté ? C'est une question incontournable qu'on le veuille ou non... (**Passage en wolof**)... cette question-là tant qu'elle n'aura pas reçu une réponse, tant qu'elle ne sera pas été élucidée dans l'esprit des Sénégalais qui ont fait des sacrifices, je ne pourrais pas voter et je ne vois pas pourquoi se précipite-t-on aujourd'hui pour être les premiers à adopter une charte. C'est un ensemble de vœux pieux, cela n'a pas de force coercitive, on connaît sur le plan juridique... (**Passage en wolof**)... Et voilà pourquoi je n'en vois pas l'utilité pour le Sénégal. Monsieur le Ministre, l'article 39 ne nous dit pas clairement quel est le nombre de ratifications requis pour faire entrer en vigueur la charte, est-ce que vous pouvez répondre, s'il vous plaît, à cette question ? Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour votre sérénité, votre sens de la démocratie et votre capacité d'écoute.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je regrette Madame, mais vous n'avez pas fait une explication de vote et je trouve regrettable cette manière d'abuser de notre règlement intérieur pour fouler au pied les textes et les lois que nous avons nous-mêmes votés, ce n'est pas bien. Et demain, vous serez la première à dire « écoutez, on applique une majorité pour rappeler à l'ordre ». Ce n'est pas une façon élégante de travailler et de respecter l'institution. Je vous en prie. Je donne la parole à notre collègue Mbaye NIANG.

MONSIEUR MBAYE NIANG

Je vous remercie, Monsieur le Président.
(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher collègue.
Je considère la discussion générale comme étant close.
Nous passons à l'examen de l'article unique du texte de loi.
Monsieur le Rapporteur, vous avez la parole.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Article unique :

Le Président de la République est autorisé à ratifier la Charte de l'Organisation de la Conférence Islamique, adoptée à Dakar le 14 mars 2008.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je mets aux voix l'article unique.
Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?
Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?
Quels sont ceux qui s'abstiennent ?
L'Assemblée a adopté.

On va passer à l'examen de la résolution.
Je donne la parole au rapporteur.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, je voudrais souligner, avant de lire le rapport qu'un de mes collègues m'a signalé quelques erreurs sur le rapport, en l'occurrence le collègue Oumar NDOYE. A la page une, au 4^e paragraphe, la « Charte adoptée » (ée) et à la page 2, au 6^e paragraphe, « les autres pays arabes, asiatiques dont la mobilisation, la contribution matérielle permanente », à la place de la virgule on met : et « la disponibilité constante ont fait de ce sommet un succès unanimement apprécié de par le monde ».

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre d'Etat,
Chers Collègues,

L'Assemblée Nationale du Sénégal, à l'occasion de l'examen de la Nouvelle Charte adoptée à Dakar le 14 Mars 2008, lors du 11^e Sommet de l'OCI :

Apprécient à sa juste valeur le contenu de cette Nouvelle Charte pour son caractère exhaustif, équilibré, pertinent, pour les réponses claires et précises qu'elle apporte à l'ensemble des défis qui interpellent la Communauté Internationale en général et le monde islamique, en particulier ;

Notant l'esprit d'humilité, de solidarité, d'ouverture, de consensus qui a permis d'aborder tous les problèmes identifiés, sans tension, ni désaccord ;

Saluant les perspectives nouvelles que la Charte adoptée à Dakar ouvre pour le monde islamique, en termes de coopération, de solidarité et de paix ;

Satisfaite de la vision extrêmement positive qu'elle donne de l'Islam, religion de convivialité, de tolérance, d'ouverture, de générosité, de bonne gouvernance et de défense des droits attachés à la personne humaine, en garantissant la place des femmes dans le développement et en assurant la protection de l'enfant et des catégories défavorisées ;

Apprécient à sa juste valeur l'engagement de l'OCI à organiser le Partage du Savoir dans le monde islamique et à définir un partenariat économique d'un type nouveau entre tous les Etats membres, pour promouvoir une prospérité au service de tous ;

Considérant la qualité exceptionnelle de la participation des Etats membres au 11^e Sommet de l'OCI, par le nombre d'Etats représentés et le haut niveau de leur participation;

Notant les performances enregistrées en matière de sécurité, d'organisation, de gestion du trafic aérien, d'accueil, d'hébergement, de conditions de travail des délégués et de la presse ;

Apprécient hautement le contenu élevé de la Déclaration de Dakar et réconfortée par les axes sous l'auspice duquel le nouveau Président de l'OCI envisage de placer son mandat ;

L'Assemblée Nationale du Sénégal rend grâce à Allah, notre Seigneur, Qui a encore une fois, répandu SA bénédiction sur notre pays en lui permettant triomphalement de relever ce défi majeur ;

Félicite très chaleureusement le Président de la République du Sénégal, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, le Gouvernement du Premier Ministre Cheikh Hadjibou SOUMARE, le Ministre d'Etat Cheikh Tidiane GADIO et l'ensemble de ses collaborateurs, les autorités de l'ANOCI pour la qualité du travail réalisé, les entreprises sénégalaises et étrangères, les forces de l'ordre et de sécurité, les autorités religieuses, le peuple sénégalais dans son ensemble, toutes sensibilités confondues, qui s'est approprié cet événement avant et pendant le Sommet, répondant ainsi à l'appel à « l'Union Sacrée autour du Sommet de l'OCI » lancé par le Chef de l'Etat ;

Se réjouit profondément de la signature de l'Accord de Paix à Dakar, entre la République du Soudan et celle du Tchad ;

Félicite également, tous les Etats africains membres de l'OCI, qui ont compris que cet événement, par delà le Sénégal, était un défi pour tout notre continent ; ainsi que tous les autres pays arabes et asiatiques dont la mobilisation et la contribution matérielle permanente, la disponibilité constante, ont fait de ce Sommet un succès unanimement apprécié de par le monde.

Encourage vivement le Chef de l'Etat, Son Excellence Maître Abdoulaye WADE, à faire de sorte que ce mandat historique propulse l'OCI au cœur des enjeux du 21^è siècle, permettant ainsi à l'Islam, religion de paix, de tolérance, de dialogue, de fraternité et de solidarité agissante, d'être un facteur puissant de développement et de progrès, une force morale, économique et politique, pour tout dire, un viatique pour le 21^è siècle.

Fait à Dakar le 27 mars 2008

L'Assemblée Nationale

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Monsieur le Ministre d'Etat, avez-vous des observations à faire sur la résolution ? Non !

Chers collègues, avez-vous des observations à faire sur la résolution ? Oui, chère collègue. Vous avez la parole.

MADAME MOUSLY DIAKHATE

Je vous remercie, Monsieur le Président.
(Intervention en wolof).

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère collègue.

Nous passons au vote de la résolution.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

-4-

Fin de la Séance

Chers Collègues, nous sommes devant l'obligation, en raison des contraintes de temps parce qu'il est minuit, de renvoyer l'examen des deux autres textes à une autre séance qui sera fixée au cours de la semaine prochaine.

Monsieur le Ministre d'Etat, nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à l'invitation de l'Assemblée.

La séance est levée.